



**TOUS LES FEUX DE FORÊT ÉTEINTS
À L'ÉCHELLE NATIONALE
AUCUNE PERTE
HUMAINE ENREGISTRÉE**

P.4



**LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
BEAUMELLE
PRÉPARE DÉJÀ
WATANGA FC**

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 14 AOÛT 2024 // N°879 // PRIX 20 DA

RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES RECALÉS
AU BAC

LE DÉPÔT DES RECOURS PRÉVU POUR LA FIN SEPTEMBRE

Les parents des élèves qui ont échoué à l'examen du Bac, désirant faire réintégrer leurs enfants dans leurs établissements, peuvent le faire en les inscrivant sur la plate-forme numérique des recours, à compter de la fin septembre jusqu'au début du mois d'octobre...

P.4



LE TRAIN ALGER-TUNIS RÉACTIVÉ

LES HORAIRES, LE POIDS BAGAGES ET LES TARIFS CONNUS

La ligne ferroviaire reliant l'Algérie et la Tunisie a été rétablie après plus de 30 ans d'interruption. Le train qui desservira une ligne de 357 kilomètres, est composé de deux wagons de première classe et de deux autres de la classe économique.

P.6



INTOXICATION ALIMENTAIRE

1 614 CAS RECENSÉS EN DEUX MOIS

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, qui s'exprimait hier, lors de la journée d'information sur les intoxications alimentaires, a affirmé que 1 614 cas d'intoxication alimentaire ont été recensés durant la période allant du 1^{er} juin au 7 août 2024.

P.16



L'ALGÉRIE ET LE NIGER ŒUVRENT À RESSERRER
LES LIENS DE COOPÉRATION

UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE

LE PREMIER MINISTRE DU NIGER A ÉTÉ REÇU, HIER, PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, À QUI IL A REMIS UNE LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MILITAIRE DU NIGER, ABDOURAHAMANE TIANI.

Lire en page 3



LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION
AXÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

LE MSP RÉUNIT SON ÉQUIPE MÉDIAS SOCIAUX

La direction de campagne du candidat du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a réuni hier son équipe médias sociaux, chargée de la promotion numérique du candidat durant les trois semaines de la campagne électorale...

P.3

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION PASSE PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le MSP réuni son équipe médias sociaux

La direction de campagne du candidat du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a réuni hier son équipe médias sociaux, chargée de la promotion numérique du candidat durant les trois semaines de la campagne officielle...

Ahmed Sadok, nommé, le 6 août dernier, à la tête du QG de campagne du candidat du parti, a en effet annoncé sur sa page officielle qu'il s'agit, dans les grandes lignes, de définir les prochaines actions de l'équipe. Celle-ci «doit rester présente en permanence dans la salle des opérations pour la couverture de la campagne». Dès sa nomination, Sadok avait fait savoir qu'il veillerait à «mettre en œuvre des stratégies inédites» en Algérie, pour une utilisation «au maximum» des réseaux sociaux au profit de la candidature du MSP. En effet, la direction de campagne du candidat du MSP travaille avec un effectif relativement restreint, «une quinzaine de personnes». Elle est partagée en plusieurs «spécialités», dont la «communication», la «promotion», la «mobilisation des élites» mais aussi les «finances et le contrôle». Sadok laisse toutefois apparaître qu'il compte énormément sur la communication numérique pour démulti-

plier l'impact de la campagne et faire connaître le programme. Ainsi, le responsable expliquait dernièrement que «la stratégie de communication pour la campagne présidentielle comprendra tout un volet consacré aux réseaux sociaux». Concrètement, le responsable annonce : «Nous avons lancé le site officiel du candidat. Et en parallèle, la nouvelle équipe de campagne du MSP devra prendre à sa charge l'animation et la mise à jour constante d'un certain nombre de pages» sur les principaux réseaux sociaux. Notamment, explique Sadok, sur Facebook, l'un des réseaux les plus utilisés en Algérie. Par ailleurs, le directeur de campagne ajoute que le MSP ne se contentera pas de «diffuser simplement» de l'information. Au contraire, l'équipe chargée des médias numériques, principalement composée de cadres jeunes, aura recours, «probablement pour la première fois dans le pays, à l'outil de l'analyse statistique». Il s'agit de rendre comp-



te «des éventuelles réactions et interactions des visiteurs sur nos pages (...) Une application spéciale a été élaborée en ce sens». Ainsi, sans plus de détail, il s'agira visiblement pour le MSP de prendre en compte le nombre de vues ou les commentaires. Toutefois, Sadok n'a pas précisé si le parti va modifier ou infléchir ses positions en fonction des avis, négatifs ou positifs, des sympathisants.

Composante relativement nouvelle au sein des équipes de campagne des partis politiques, la place de la communication sur les réseaux sociaux prend de l'ampleur à l'occasion de la préparation de l'élection présidentielle. Ainsi, il est à noter que le FLN, qui soutient le candidat Tebboune, avait installé, le 7 août dernier, sa commission chargée de l'information et des moyens de communication modernes.

L'une de ses missions principales étant de promouvoir le programme électoral et les réalisations des cinq dernières années. Quant au FFS, ou encore au RND, ils misent tous deux sur la «mobilisation des jeunes électeurs». Ils espèrent multiplier la portée de leurs actions de sensibilisation grâce aux réseaux sociaux, selon les précisions de responsables.

R.K.

EL BINA APPELLE SES MILITANTS À LA MOBILISATION

En force pour la réélection de Tebboune

Le Mouvement El Bina a lancé un appel pressant à ses militants, les exhortant à soutenir le candidat Tebboune dans le cadre de la campagne électorale en cours. Cette directive, largement diffusée via la page officielle du mouvement sur Facebook, appelle à une mobilisation totale et inconditionnelle des militants à travers le pays. Le Mouvement insiste particulièrement sur une participation désintéressée, dépourvue de toute motivation partisane ou calcul personnel, afin de garantir l'intégrité et l'authenticité de ce soutien. Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Bina, a explicitement demandé à ses responsables, élus et militants, de se rendre en grand nombre à tous les meetings publics et événements organisés en soutien à Tebboune. Cette mobilisation vise non seule-

ment à renforcer la visibilité du candidat, mais également à maximiser l'efficacité de sa campagne sur le terrain. L'accent est mis sur le fait que cet engagement doit être animé par un soutien sincère, exempt d'intérêts de groupe ou de toute autre considération personnelle. Ce soutien déterminant intervient dans un contexte où le candidat Tebboune brigue un second mandat, continue de mettre en avant les succès de son premier mandat tout en proposant une vision ambitieuse pour une Algérie nouvelle. Son programme électoral pour cette campagne se concentrera principalement sur l'achèvement des projets entamés et la poursuite des réalisations en cours. Bengrina a également souligné que la campagne du Mouvement El Bina mettra en avant les engagements de Tebboune

sur les questions internationales, en particulier en ce qui concerne les causes palestinienne et sahraouie, des sujets qui touchent profondément une partie significative de l'électorat algérien. Le soutien du Mouvement El Bina représente un atout stratégique de taille pour Tebboune, qui cherche à solidifier son image et à renforcer sa position à l'approche des élections. En mettant l'accent sur la continuité et la réalisation des objectifs antérieurs, Tebboune espère convaincre les électeurs de lui accorder une nouvelle fois leur confiance pour un mandat supplémentaire. Ce soutien s'inscrit dans une stratégie de campagne visant à montrer une cohésion forte et une détermination inébranlable de la part des alliés de Tebboune. L'effort de mobilisation du Mouvement El Bina, loin de tout calcul

politique, semble viser à créer un climat de soutien unanime autour de Tebboune. Une telle dynamique pourrait non seulement influencer positivement l'opinion publique, mais aussi garantir une participation dynamique et enthousiaste lors des rassemblements de campagne. Dans un climat électoral déjà tendu et hautement concurrentiel, le Mouvement El Bina se positionne comme un acteur clé dans la campagne de Tebboune, avec une démonstration de force qui pourrait s'avérer décisive pour l'issue du scrutin. Le soutien massif du parti pourrait également servir de levier pour encourager d'autres groupes politiques et électoraux à se joindre à cette dynamique de soutien, créant ainsi un effet boule de neige en faveur de Tebboune à l'approche des élections.

Oumssia B.

ABDELMALEK BENLAOUAR, PDT DE L'ASSOCIATION JEUNES D'ALGÉRIE ET MEMBRE DE L'OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

«Participer au scrutin est un acte civique, moral et politique»

Il est président de Liqaa chabab al-Jazaer et membre de l'Observatoire national de la société civile, c'est-à-dire qu'il est doublement connecté aux jeunes et à la société civile par un travail quotidien de proximité. Et c'est toujours utile de savoir où et sous quelle forme les jeunes Algériens posent pied dans l'échiquier politique et s'imbriquent dans une saine logique de construction de leur pays. «Tout d'abord, concernant l'Association Jeunes que je dirige, elle a été créée en 2019, en plein hirak, puis a été agréée par les autorités en 2020. Depuis lors, nous nous sommes concentrés sur le travail de proximité avec les jeunes avec assiduité. L'idée était de doter les jeunes, notamment les diplômés et les élites de cette jeunesse, d'une structure dans laquelle ils pouvaient s'exprimer et présenter des propositions concrètes, tout en étant encadrés et mobilisés

dans une dynamique efficiente pour s'insérer dans la vie publique. Le nom de cette structure renseigne sur les objectifs qui lui ont été tracés, "Rencontres des Jeunes d'Algérie", un espace qui réunit les élites et les universitaires au sein de la jeunesse algérienne, qui, ainsi encadrés, pourraient apporter de la plus-value tout en restant dans l'expression légale et autorisée. «Souvenez-vous-en, en 2019, les réseaux sociaux pullulaient d'idées très variées, contradictoires et expansives. Nous étions en plein hirak et tout le monde s'exprimait sur tout et c'était un véritable laboratoire d'idées que ces réseaux sociaux et s'il y avait des idées constructives, il y avait également des idées nocives et qui opéraient clandestinement à détruire l'Algérie qui se formait de nouveau. Notre travail s'était concentré à l'époque sur le tri de ces voix et la prise de conscience envers les jeunes pour les mobiliser à

construire, non à critiquer et détruire. Ce ne fut pas une guerre facile ni une guerre vaine». Pour être pratiques et opérationnels, nous avons créé une «Maison de l'innovation», vite parrainée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, et ce mécanisme mobilisait les jeunes qui ont des idées, des projets et des innovations, et notre travail sur le terrain était de les connecter aux organismes d'entrepreneuriat, de financement et d'accompagnement, afin que leurs projets, s'ils étaient agréés, soient vite réalisés et mis sur les rails. Cette débauche d'énergie de notre part a été couronnée par le Salon national de l'innovation, qui avait eu un écho favorable dans tout le pays. «Sur le plan purement social, nous avons mis en chantier des mécanismes de prise de conscience envers les jeunes de quartier pour lutter contre la drogue et les psychotropes. Et je vous informe que nous

avons pu extraire des jeunes du borbier de la drogue et les remettre sur le chemin de la société positive. «Nous avons 50 bureaux dans les wilayas du pays, et nous avons travaillé sur la décentralisation des initiatives ; de ce fait, nos militants dans les wilayas, et qui sont des universitaires et des enseignants de haut niveau, nous proposent souvent des idées et des initiatives qui sont efficaces et rentables. Cette prise de conscience a été constatée chez beaucoup de jeunes, qui étaient, disons, démissionnaires de l'acte civique et politique. Aujourd'hui, à la faveur de l'élection présidentielle du 7 septembre, dans moins d'un mois, ils ont plus envie d'y participer et d'avoir une voix qui porte, car le futur président est là pour concrétiser un programme politique, aller plus loin dans le bien-être des citoyens et réaliser leurs attentes».

F.O.

L'ALGÉRIE ET LE NIGER ŒUVRENT À RESSERRER LES LIENS DE COOPÉRATION

Une nouvelle page s'ouvre

Le Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, est en visite officielle en Algérie...

Le déplacement à Alger, qui intervient après une période difficile dans le bilatéral, est le signe d'un réchauffement des relations entre les deux pays. Le Premier ministre du Niger a été reçu hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à qui il a remis une lettre du président du Conseil militaire du Niger, Abdourahamane Tiani. Lundi dernier, Ali Mahaman l'avait été par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil. Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue «l'état et les perspectives des relations fraternelles et historiques entre l'Algérie et le Niger, basées sur le respect mutuel, la solidarité, la bonne entente et le bon voisinage». Elle a également permis d'échanger les points de vue et de «débatte de la situation qui prévaut dans la région du Sahel, zone marquée désormais par des conditions exceptionnelles, auxquelles il faut ajouter les circonstances qui dominent la scène provoquant l'instabilité tout autant que les mutations rapides et effrénées prévalant dans le monde». Goudjil a évoqué «les principes africains qui unissent les pays et les peuples du continent », soulignant que l'Algérie considère le Niger comme « un pays proche géo-

graphiquement, historiquement, humainement et diplomatiquement ». Il a exprimé «le désir de l'Algérie de renforcer les relations bilatérales fraternelles avec le Niger en les faisant progresser à travers des échanges de visites de haut niveau et toutes les démarches diplomatiques appropriées pour revitaliser la dynamique entretenue par les deux peuples depuis de nombreuses années». Le président du Conseil de la nation a réitéré, par la même occasion, «la position constante de l'Algérie, sous la conduite du président Tebboune, inspirée par ses expériences pionnières en matière de solutions pacifiques aux crises». Il a également réaffirmé «l'engagement de l'Algérie envers les valeurs de dialogue et de réconciliation nationale, sa fermeté contre toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats, ainsi que son plaidoyer continu en faveur de l'indépendance des décisions politiques et économiques des pays africains ». Il a, en outre, souligné «l'opposition de l'Algérie au colonialisme et son soutien au droit des peuples à l'autodétermination en permettant aux peuples palestinien et sahraoui de bénéficier de leur droit à la protection, à la souveraineté et à l'indépendance », affirmant



que « ces principes constituent les priorités de la diplomatie algérienne sous l'égide du Président Tebboune ». Lors de cette audience, Goudjil a également souligné «l'importance de la coopération et de la coordination entre les deux pays amis pour faire face aux dangers menaçant la région du Sahel et les tentatives malveillantes émanant de pays ayant un passé et un présent colonial connus». Il a appelé, à cet égard, à «intensifier les efforts et à unifier les visions pour éviter à la région les conséquences graves d'insécurité et d'instabilité, telles que

la propagation du terrorisme, la criminalité organisée et la recrudescence de l'immigration illégale».

Il a souligné, par ailleurs, «la nécessité de poursuivre la coopération économique et de développement entre les deux pays et de la concrétiser grâce aux projets d'investissement communs». Pour sa part, le Premier ministre de la République du Niger a exprimé «sa fierté des relations historiques liant son pays avec l'Algérie», saluant « les efforts considérables déployés par l'Algérie pour instaurer la sécurité et la stabilité

dans la région et en Afrique, ainsi que son soutien constant au peuple nigérien pour surmonter les crises qu'il a traversées ». Il a salué, à cette occasion, «la position du Président Abdelmadjid Tebboune qui rejette toute intervention militaire au Niger», affirmant que les Nigériens considèrent l'Algérie comme «un modèle, eu égard à son histoire révolutionnaire contre le colonialisme». Les relations bilatérales entre le Niger et l'Algérie reposent, a-t-il ajouté, sur «les principes de fraternité, d'amitié et de bonne entente».

Zeine a exprimé «son admiration pour l'engagement de l'Algérie à respecter la souveraineté de tous les pays rejetant et refusant toute intervention dans les affaires internes des Etats», mettant en avant «les aspirations de son pays pour une coopération économique prometteuse avec l'Algérie, en adéquation avec la profondeur et la force des relations entre les deux pays». Alger et Niamey ouvrent ainsi une nouvelle page. Les deux pays regardent vers l'avenir et y voient de l'espoir, de la justice et des occasions à saisir. La coopération entre les deux pays est tout à fait essentielle. Elle est appelée à se renforcer. Les deux nations ont plusieurs choses en commun. Et les points qui les rapprochent sont plus nombreux que ceux qui les séparent. **Youssef S.**

Aoun, Rekhroukh et Zitouni examinent avec leurs homologues nigériens les relations bilatérales

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu le ministre de l'Industrie et du Commerce de la République du Niger, Seydou Asmane, avec lequel il a examiné les relations de coopération entre les deux pays dans les différentes activités industrielles, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'est tenue, lundi dernier, au siège du ministère, dans le cadre de la visite du Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, en Algérie, a précisé la même source. A cette occasion, Aoun s'est félicité des relations bilatérales, réaffirmant «la volonté de l'Algérie de renforcer ces relations et de conforter le partenariat entre les deux pays au mieux des intérêts des deux parties», selon le communiqué. Pour sa part, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu le ministre des Transports et de

l'Équipement de la République du Niger, Salissou Mahaman Salissou, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer les mécanismes de coopération bilatérale dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont affirmé l'importance de «renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base afin de les promouvoir au niveau des relations historiques unissant les deux pays», ajoute le communiqué. Rekhroukh a fourni des explications sur les moyens et potentialités dont dispose l'Algérie en termes de sociétés de réalisation, de laboratoires et de bureaux d'études, citant l'expérience nationale acquise en matière de réalisation et de développement des infrastructures de base, notamment les routes, ports et voies ferroviaires. Le ministre a évoqué l'expertise et les moyens de réalisation nationaux et leur contribution à la concrétisation des projets de développe-

ment des réseaux routiers et leur extension aux pays africains, dont la route transsaharienne, «un projet stratégique commun qui renforcera la coopération économique entre les pays qu'elle traverse, dont le Niger». A cet effet, il a souligné «l'importance d'accélérer la création d'un corridor économique en tant que fruit de la valorisation du projet de la route transsaharienne, et ce en vue de développer les échanges commerciaux», ajoute la même source. De son côté, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu le ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Niger, Seydou Asman, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer les relations commerciales et économiques entre les deux pays. Zitouni a mis en avant l'importance de sa rencontre avec son homologue nigérien, durant laquelle les deux parties ont exprimé leur détermination à redynamiser les relations commerciales et

économiques, et à relancer les projets communs dans le cadre de la mise en œuvre, côté algérien, des instructions du président de Tebboune. Le ministre a évoqué les partenariats économiques et les manifestations commerciales entre les deux pays, à l'instar de la foire «Assihar», organisée chaque année à Tamarrasset, ainsi que le projet de la zone franche entre l'Algérie et le Niger, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). La rencontre a permis d'évoquer les questions liées «au transport de certaines marchandises à travers le territoire algérien, la route transsaharienne, et le projet de transport du gaz à partir du Nigeria en passant par le Niger et l'Algérie», selon Zitouni. Les discussions ont également porté sur l'organisation de manifestations économiques et de foires conjointes, ajoute Zitouni, rappelant que cette année a été marquée par une forte participation du Niger à la Foire internationale d'Alger (FIA), en attendant l'organisation de foires permanentes sur les produits algériens au Niger. De son côté, le ministre nigérien du Commerce et de l'Industrie a déclaré que cette visite en Algérie intervient pour réaffirmer la relation «solide et ancrée unissant le Niger et l'Algérie, pays frère». Le ministre nigérien a souligné que ses discussions avec Zitouni ont porté essentiellement sur les activités de développement. Il s'est dit «reconnaisant pour l'intérêt particulier porté par le peuple algérien au Niger», tout en exprimant ses remerciements «aux hautes autorités de l'Algérie» pour tous les efforts consentis en faveur des pays de la région.

DÉCÈS DU DOYEN DES AL-SABAH

Le Président Tebboune présente ses condoléances à l'Emir du Koweït

Le Président Tebboune a adressé, hier, un message de condoléances à l'Emir du Koweït, Son Altesse Cheikh Meshal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, suite au décès du doyen de la famille Al-Sabah, S.A. Cheikh Salem Al-Ali Al-Salem Al-Mubarak Al-Sabah. « Votre Altesse et mon cher frère, c'est avec une grande tristesse que j'ai reçu la nouvelle du décès de Son Altesse le Cheikh Salem Al-Ali Al-Salem Al-Mubarak Al-Sabah, après une longue carrière au service de l'État du Koweït, il a rencontré Dieu tout-puissant ». Il a ajou-

té : "Face à ce deuil difficile, où le jugement de Dieu est irréversible, je tiens à présenter mes condoléances à Votre Altesse et à travers vous à toute l'honorable famille Al-Sabah, avec mes sincères sentiments de sympathie et de consolation. Je prie Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt la plus grande miséricorde. Qu'Allah, le Tout-Puissant, lui accorde le paradis et vous inspire, ainsi qu'à votre famille, beaucoup de patience et de réconfort. Qu'Allah vous accorde, à vous et à votre famille, la patience et le récon-

fort et vous protège de tout mal, car vous considérez la patience comme une récompense et une confirmation. Qu'Allah vous accorde, à vous et à votre famille, la patience et le réconfort et vous protège de tout malheur ». Le Président de la République a conclu : «En vous réitérant mes sincères condoléances, je vous prie d'agréer, Votre Altesse, l'expression de mes sentiments les meilleurs. Votre Altesse et mon cher frère, je vous prie d'agréer l'expression de ma très haute considération et de mon très grand respect».

RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES RECALÉS AU BAC

Le dépôt des recours prévu pour la fin septembre

Les parents des élèves qui ont échoué à l'examen du Bac, désirant faire réintégrer leurs enfants dans leurs établissements, peuvent le faire en les inscrivant sur la plate-forme numérique des recours, à compter de la fin de septembre jusqu'au début du mois d'octobre...

Les élèves auront ainsi la chance de refaire l'année, à condition de répondre à certains critères. Les directeurs de l'éducation, des 58 wilayas du pays, ont entamé l'opération de recensement des élèves ayant échoué à l'examen du baccalauréat, session juin 2024, en vue de leur réinsertion, sur la base d'un ensemble de conditions et de normes. Une fenêtre sera ouverte sur la plate-forme numérique du ministère de l'Éducation nationale «pour le dépôt des recours», à l'adresse suivante : <https://awlyaa.education.gov.dz/>. Le système d'information procédera, par la suite, à l'organisation des demandes des élèves concernés, selon des critères unifiés dans les limites des places pédagogiques disponibles. Les parents d'élèves possédant un compte sur le système d'information du ministère, désirant introduire une demande pour la réintégration de leurs enfants, peuvent le faire en accédant au compte privé des parents d'élèves. Ils doivent formuler une demande de réintégration, en remplis-



sant un formulaire de renseignements, valider puis récupérer le récépissé de la demande. Concernant les parents non-inscrits sur cet espace numérique, ils doivent, au préalable, ouvrir leur propre compte dans l'espace parents, via le même lien, afin de pouvoir déposer une demande de réintégration de la même manière et dans les délais fixés. Les élèves recalés ont été divisés en deux groupes. Le premier comportant les

élèves qui n'ont jamais refait l'année auparavant, pendant tout leur cursus scolaire, y compris la terminale, et le second groupe comptant les élèves qui ont, au moins, redoublé une fois. A cet égard, les élèves qui n'ont jamais refait l'année tout au long de leur cursus scolaire bénéficieront des mesures de redoublement et poursuivront leurs études au niveau de leurs établissements d'enseignement sans qu'ils ne soient

transférés vers d'autres lycées, à condition qu'ils disposent d'un document de réintégration délivré par les services de l'enseignement et des examens des directions de l'éducation des wilayas. Ainsi, ces élèves échapperont à la radiation des listes des élèves scolarisés, étant donné que la plupart d'entre eux ont été expulsés et orientés vers la vie professionnelle, en raison des absences constantes sans justification et de leur abandon très précoce des salles de cours. Quant aux élèves qui ont déjà redoublé au cours de leur cursus, leur réintégration reste étroitement liée à un ensemble de conditions et de considérations définies par le ministre de l'Éducation nationale à travers une circulaire. L'opportunité de redoubler l'année ou non tiendra compte, dans ce cas, de la capacité d'accueil de l'établissement ainsi que de la disponibilité des places pédagogiques et autres critères relatifs à l'assiduité, la discipline ainsi que la bonne conduite. Il convient de noter que les demandes de réintégration seront étudiées au cas par cas au cours de conseils des classes exceptionnels, à partir des listes établies par le système d'information. Les conseils des classes sont composés du directeur du lycée, du conseiller d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que de l'adjoint de l'éducation, qui étudie les recours et les examine. Si les demandes sont rejetées, elles sont soumises directement aux services concernés, au niveau des directions de l'éducation des wilayas, pour être examinées à nouveau par une commission spéciale.

PRIX DES MANUELS SCOLAIRES 2024

Liste des points de vente agréés à travers le pays

Le ministère de l'Éducation nationale a publié un guide des prix des manuels scolaires destinés à tous les niveaux, de la maternelle à la troisième année du secondaire. Les tarifs restent inchangés par rapport aux années précédentes, malgré l'augmentation du coût du papier sur le marché international. Le nouveau manuel d'anglais pour les élèves de la cinquième année primaire, quant à lui, sera commercialisé au prix de 250 DA. Afin de permettre aux parents de connaître les prix des manuels scolaires avant la rentrée scolaire, le ministère a approuvé, via l'Office national des publications scolaires (ONPS), les guides de tous les programmes scolaires. La commercialisation a débuté officiellement le 1er juin dernier et se poursuivra jusqu'au 31 octobre prochain. Selon ces guides, les prix des manuels pour le secondaire varient entre 110 et 360 DA, tandis que ceux du collège oscillent entre 140 et 330 DA. Pour l'école primaire, les prix sont compris entre 90 et 300 DA. Afin de garantir l'accès de tous les élèves aux manuels scolaires et de faciliter leur acquisition, les mêmes procédures que les années précédentes seront mises en œuvre : ouverture de points de vente dans les établissements scolaires de tous les niveaux, organisation de foires dans les 58 wilayas, agrément des librairies privées, commercialisation par les offices des publications universitaires, et enfin, mise à disposition de manuels numériques pour les élèves du primaire afin d'alléger leurs cartables. Pour connaître les points de vente les plus proches de chez vous, consultez la liste complète sur le site de l'Office national des publications scolaires : Onps.dz.

TOUS LES FEUX DE FORÊT ÉTEINTS À L'ÉCHELLE NATIONALE

Aucune perte humaine n'a été enregistrée

Les 28 feux de forêt déclenchés durant le week-end dernier à travers le pays ont été tous éteints et l'opération de surveillance garde se poursuit, a annoncé, hier, la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Selon la même source, «les équipements opérationnels ont été conservés dans des lieux sensibles par mesure de précaution».

La totalité des incendies qui s'étaient déclarés dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont été éteints lundi dernier, et le dispositif de surveillance des sites brûlés est maintenu sur place, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Selon une situation arrêtée à 15h30 et communiquée à l'APS par le sous-directeur de l'information et des statistiques à la direction générale de la Protection civile, le commandant Nassim Bernaoui, les incendies d'El Kantra, Azouza et Ait Atte-li, Ait Frah dans la région de Larbaa n'Ath Irathen et ceux de Beni Douala sont éteints, grâce à la mobilisation d'impor-

tants moyens humains et matériels au sol appuyés par des moyens aériens. «Je tiens à rassurer les citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment ceux de Larbaa N'Ath Irathen et de Beni Douala que la situation est maîtrisée grâce à la mobilisation d'énormes moyens de la protection civile à Tizi-Ouzou et d'autres wilayas», a-t-il dit.

Le même responsable a expliqué que grâce à l'intervention rapide et au déploiement d'importants moyens dès le signalement des incendies, le plus dur est passé dès la première nuit. «Nous avons aussitôt entamé un travail de traitement des fumeroles pour empêcher les reprises de feux», a-t-il expliqué, soulignant la difficulté d'une telle intervention au sol qui exige d'importants efforts physiques dans un site fortement accidenté et souvent inaccessible, avec de très fortes pentes. Selon le commandant Bernaoui, plus de 800 agents de la protection civile et une cinquantaine d'en-

gins de lutte contre les feux de forêt ont été mobilisés au sol, appuyés par d'autres renforts, dont des moyens de lutte aériens.

Le dispositif au sol est toujours maintenu sur place pour la surveillance des sites brûlés en raison des conditions climatiques défavorables caractérisées par de fortes chaleurs et du vent, a-t-il ajouté. Le même responsable, qui a remercié l'ensemble des intervenants qui se sont mobilisés aux côtés de la protection civile (différentes institutions, organisations de la société civile et simples citoyens), s'est réjoui qu'«aucune perte de vie humaine n'est à déplorer et que même les habitations ont été préservées». Il a rappelé, à l'occasion, les instructions du DG de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, lors de son déplacement, samedi dernier, à Tizi-Ouzou, pour donner la priorité à la protection des personnes et des habitations.

ALGÉRIE-TUNISIE

Les nouveautés du voyage en train pour l'été 2024

Le prochain objectif pour la ligne ferroviaire entre l'Algérie et la Tunisie est d'augmenter le nombre de voyages. L'augmentation des trajets contribuera à fluidifier le transport transfrontalier, à répondre à la demande croissante des voyageurs, et à favoriser le développement régional. La Tunisie accueille chaque année près de trois millions de visiteurs algériens, en particulier pendant la saison estivale, faisant de ce pays une destination de choix pour les touristes algériens. Dans la perspective de l'été 2024, le projet de réactivation de la liaison ferroviaire entre la Tunisie et l'Algérie a été relancé. Ce projet vise à faciliter les déplacements transfrontaliers et à renforcer les liens de connectivité entre les deux nations voisines. Dans ce sillage, le premier voyage en train a eu lieu le 11

août dernier. Le train a quitté la gare de Barcelone à Tunis à 8h00 pour un trajet de sept heures qui devait passer par les gares de Béja, Jendouba et Ghardimaou, avant de rejoindre Souk-Ahras et enfin Annaba. Le départ a été donné en présence du ministre algérien des Transports, Habib Zahana, et de la ministre tunisienne de l'Équipement et de l'Habitat, également chargée du ministère des Transports, Sara Zaâfrani Zenzeri. Pour cette première relance, 80 passagers tunisiens ont pris place à bord avec d'autres voyageurs prévus pour embarquer aux différentes gares, comme l'a précisé Taoufik Boufaied, le PDG de la société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT). De son côté, la SNCFT a annoncé, via un communiqué sur sa page Facebook, un changement concernant les prochains

voyages. Désormais, le train quittera Alger à 18h40 pour arriver à Annaba à 5h28. Le retour d'Annaba vers Alger est prévu à 19h20, avec une arrivée à destination à 5h36, des ajustements visant à permettre aux passagers de prendre le train d'Annaba vers Tunis. Ces horaires seront appliqués dès les prochains voyages, à savoir aujourd'hui 14 août et le vendredi 16 août. Concernant le nombre de trajets effectués, Sara Zaâfrani Zenzeri, ministre du Transport en Tunisie, a souligné la possibilité d'accroître le nombre de trajets si la ligne s'avère rentable, en déclarant : «nous débutons avec trois voyages par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, avec un départ de Tunis. Si la demande augmente, nous n'hésiterons pas à intensifier les liaisons».

ARMÉE DE L'AIR ALGÉRIENNE

Les confidences d'un ex-ambassadeur de Russie à Alger



Vladimir Titorenko a souligné l'intangibilité des relations entre l'Algérie et la Russie, dans un entretien à Russia Today. L'ancien ambassadeur de Russie en Algérie, entre 2007 et 2011, a mis en exergue, en effet, les nombreux domaines dans lesquels l'Algérie et la Russie coopèrent et les perspectives prometteuses nées

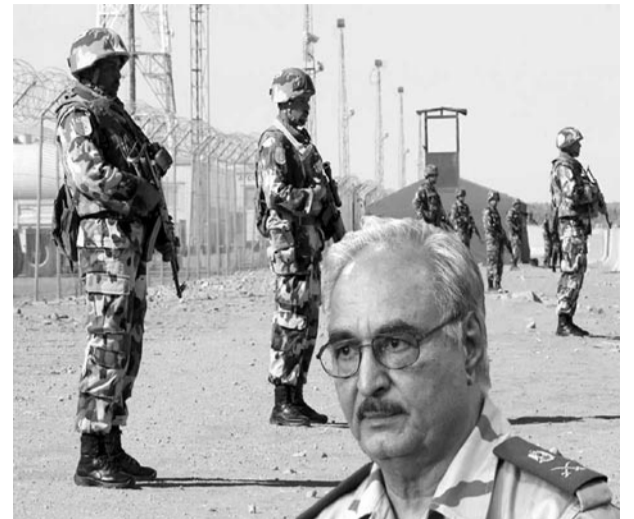
de la visite officielle que le président Tebboune a effectuée à Moscou. Une visite durant laquelle son homologue russe, Vladimir Poutine, lui a réservé un accueil exceptionnel dû au chef d'Etat du partenaire stratégique qu'est l'Algérie. Vladimir Titorenko a également rappelé que cette amitié a fait que la Russie a effacé une

dette d'un peu plus de quatre milliards de dollars, en signe d'amitié, sachant que l'Algérie possédait largement les moyens de la rembourser. L'ancien ambassadeur a surtout mis l'accent sur la coopération militaire, énumérant un certain nombre d'armements acquis par l'armée algérienne auprès de la Russie, évoquant un contrat s'élevant à 8,2 milliards de dollars signé en 2006. A ce sujet, ce dernier a indiqué que l'armée algérienne, qui joue un rôle de premier ordre dans la lutte contre le terrorisme, a beaucoup gagné en puissance, soulignant, dans ce sillage, que l'armée de l'air de l'ANP était carrément supérieure à celles de la France et de l'Espagne.

MENACES SUR LES FRONTIÈRES AVEC LA LIBYE

L'Algérie avertit Haftar

Bien que l'Algérie n'ait pas encore officiellement commenté le mouvement des forces de Haftar le long de la frontière commune, le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf, a lors d'une réunion avec le chef de la Mission de soutien de l'ONU en Libye, Stéphanie Khoury, rejeté la présence étrangère en Libye comme jouant des rôles hostiles aux intérêts de l'Algérie dans la région du Sahel. Attaf a appelé à mettre fin à ce qu'il a décrit comme «des politiques, des pratiques et des actions qui alimentent et sèment la division, et creusent le fossé entre les peuples». Cet avertissement intervient en raison des mouvements de troupes libyennes à la frontière algérienne. Des unités militaires de Haftar ont ciblé les régions du sud-ouest sous le prétexte de protéger les frontières-mais elles se concentrent sur la ville et l'aéroport de



Ghadamès, près de la frontière avec l'Algérie. Les analystes cités par les médias arabes ont souligné que Haftar commence à mettre en œuvre un plan pour étendre son influence en Libye, en utilisant le territoire comme base arrière pour pénétrer dans la région du Sahel. Ce point de passage entre l'Algérie et la Libye reste fermé à la circulation. Bien que le

chef d'état-major de l'armée libyenne ait confirmé que l'opération visant à rétablir la sécurité et la stabilité dans le sud-ouest du pays et à contrôler les frontières ne visait aucun des pays voisins, tels que l'Algérie et la Tunisie, les représentants de l'ONU et de l'UE n'ont pas tardé à exprimer leur inquiétude face aux manœuvres de Haftar.

BANDE DE GHAZA

Environ 500 écoles bombardées par les forces d'occupation sioniste



Au moins 477 des 564 écoles dans la bande de Gaza ont été bombardées et détruites dans l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste contre la bande de Gaza, a rapporté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH) dans les terri-

toires palestiniens occupés. Selon la source, 344 écoles ont été directement touchées et 133 autres détruites lors des combats qui se sont déroulés à proximité. Il s'agit de 264 écoles publiques, 57 écoles privées et 156 écoles de l'Office de secours et de travaux des

Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Selon le rapport, les autorités de défense civile de la bande de Gaza ont indiqué que, depuis octobre dernier, 180 écoles, qui sont des sites d'hébergement temporaire pour les réfugiés, avaient été touchées. A l'aube samedi, l'armée d'occupation sioniste a perpétré un massacre dans l'école Al-Tabaen, qui abrite des Palestiniens déplacés dans le quartier d'Al-Daraj, dans la ville de Gaza, faisant plus de 100 martyrs et des centaines de blessés. L'école servait d'abri à environ 250 déplacés, en majorité des femmes et des enfants.

LUTTE CONTRE LA BIDONVILISATION

45.000 habitats précaires éradiqués en cinq ans en Algérie

Dans une véritable course contre la montre et durant les cinq dernières années, voire entre la période allant de 2019 à 2023, l'Algérie a réalisé un grand saut en éliminant près de 45.000 habitats précaires, entre autres des bidonvilles. Une prouesse accomplie grâce à la grande volonté politique de l'État de venir à bout des habitations vulnérables et de créer un environnement plus stable, moderne et adaptable aux conditions de la vie des citoyens. Dans un rapport sur le développement social et humain en Algérie réalisé par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) concernant la



lutte contre les habitats précaires, l'éradication de près de 45.000 habitations vulnérables sur la période quinquennale 2019-2023. Le nouveau rapport du CNESE sur le développement socio-environnemental a précisé que la grande opération de l'éradication des

45.000 habitats précaires a été répartie sur cinq ans, soit 6.117 habitations précaires éliminées durant l'année 2023, 6.210 autres éradiquées en 2022, 11.291 unités résorbées en 2021, 10.759 unités désherbées en 2020 et enfin 10.225 habitats précaires supprimés en 2019.

EDUCATION NATIONALE

Dotation de 1.700 écoles primaires supplémentaires de tablettes numériques

Les autorités veulent doter la population de compétences numériques. Elles commencent par équiper les écoles primaires en outils dédiés. Le ministre de l'Education nationale compte doter 1.700 écoles primaires supplémentaires du pays de tablettes numériques. «Cette année verra la dotation de 1 700 écoles primaires en tablettes numériques et le nombre d'écoles équipées en ce genre de matériel au niveau national atteindra 5 000 écoles primaires», a déclaré Abdelha-

kim Belabed. Dès son investiture en 2019, le président Tebboune a fait du numérique l'un des leviers du développement du pays. Avec la crise de la Covid-19, l'Algérie a accéléré sa transformation numérique. D'après le rapport Measuring digital development-ICT Development Index 2024 de l'Union internationale des télécommunications publié en juin dernier, l'indice de développement des TIC de l'Algérie s'est établi à 80,9 sur 100. Le pays se classe ainsi à la 6e place en Afrique.

La dotation des populations, en l'occurrence les élèves du primaire, en compétences numériques s'inscrit dans ce cadre. Les tablettes numériques permettent, entre autres, de développer les compétences numériques des élèves, de favoriser l'éducation inclusive pour les élèves ayant des besoins spécifiques ou encore de suivre en temps réel les progrès des élèves, facilitant ainsi l'évaluation continue et l'adaptation de l'enseignement.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN
redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@l'expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LAAZIZ FAIT À PROPOS DE LA PLATEFORME PLAT TRÉSOR- X

«Elle est conforme aux standards internationaux»

Le ministre des Finances, Laaziz Fait, dans une séance de travail regroupant les cadres de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité (DGTC), a affirmé que la modernisation du marché de la dette publique, à travers la mise en place d'infrastructures de marchés conformes aux standards internationaux, revêt une importance capitale pour l'essor économique du pays...

Une démarche qui «permettra de positionner l'Algérie à l'avant-garde des technologies financières, en créant des conditions propices au développement d'un segment dynamique du marché financier». Pour Faïd, la modernisation du marché «contribuera sans aucun doute à la dynamisation du marché en favorisant la liquidité, la transparence et la sécurité des systèmes». La plateforme actuelle d'émission et de négociation de la dette

publique, Plat TRÉSOR-X, en fonction depuis 2014, est un système qui permet la tenue et la gestion électronique des séances d'adjudications sur le marché primaire et la négociation sur le marché secondaire des valeurs de l'Etat. Les intervenants sur la Plat TRÉSOR-X sont la DGTC en sa qualité d'émetteur et animateur du marché, les Spécialistes des valeurs du trésor (SVT), la Banque d'Algérie, la Bourse d'Alger et Algérie Clearing. En



chiffres, la plateforme Plat TRÉSOR-X, précise le communiqué du ministère, a permis de mobiliser des montants mobilisés et transigés sur cette plateforme témoignant de son efficacité croissante, avec un total de 2.673,7 milliards de DA mobili-

sés et 2 414,4 milliards de DA transigés en 2023. Cette plateforme intégrale, conforme aux standards internationaux, sera capable d'évoluer avec le développement des marchés financiers nationaux, en intégrant de nouveaux instruments finan-

ciers et en répondant aux besoins futurs du marché. Le ministre a souligné «l'importance de l'innovation pour moderniser le marché des valeurs du Trésor et pour améliorer son attractivité, notamment pour intégrer les segments non bancarisés». Aussi, il a appelé à explorer toutes les opportunités disponibles, à engager des réflexions visant à créer de nouveaux produits financiers et de nouveaux mécanismes d'incitation. D'autre part, Faïd a insisté également sur l'importance de la vulgarisation des activités du marché des valeurs du Trésor et des mécanismes de financement du budget de l'Etat, afin de mieux informer les parties prenantes sur les enjeux et les opportunités liés à la modernisation du marché.

LE TRAIN ALGER TUNIS RÉACTIVÉ

Les horaires, les bagages et les tarifs connus

La ligne ferroviaire reliant l'Algérie et la Tunisie a été rétablie après plus de 30 ans d'interruption. Le train qui desservira une ligne de 357 kilomètres, est composé de deux wagons de première classe et deux autres de la classe économique. Ce qui va permettre le transport d'environ 300 passagers par voyage. Le train comprendra également un wagon pour un service de restauration à bord et un autre pour le transport de bagages. Pour relier les deux pays voisins, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) prévoit de desservir cette ligne à raison de trois voyages par semaine, au rythme d'un voyage tous les deux jours depuis l'Algérie. Par ailleurs, les départs depuis la gare d'Annaba sont programmés pour tous les dimanches, mardis et jeudis à 9h00 pour arriver à Tunis à 18h27. De plus, ce service sera assuré depuis Annaba en passant par Souk-Ahras,

Ghardimaou, Jendouba et Bizerte, pour arriver à Tunis. La SNTF prévoit de réajuster le nombre de trajets entre l'Algérie et la Tunisie, en fonction de la demande des passagers. Pour ceux qui se posent la question sur les tarifs appliqués au départ d'Algérie. Les billets de voyage sont commercialisés comme suit

- Première classe : 1900 DA
- Deuxième classe : 1640 DA
- Aller-retour en première classe : 3485 DA
- Aller-retour en deuxième classe : 3040 DA

Par ailleurs, le transport par train est gratuit pour les enfants âgés de moins de quatre ans. Et une réduction de 50 % est offerte pour les passagers âgés entre 4 et 12 ans. Les billets de ce voyage seront disponibles à la vente au niveau des gares d'Alger, d'Oran et de Constan-

tine. Par ailleurs, les procédures de transit seront effectuées au niveau de la gare internationale de Souk-Ahras et Ghardimaou en Tunisie. En effet, les voyageurs de ce train seront soumis aux mêmes procédures appliquées au niveau des postes frontaliers. Ils seront dans l'obligation de quitter leur train à Souk-Ahras. Et ce, pour effectuer les procédures de contrôles des bagages et de vérification des passeports. Les passagers sont autorisés à transporter jusqu'à 30 kg de bagages par personne et par trajet, à l'intérieur du train. En revanche, dans le cas d'excédent, le passager doit enregistrer son bagage dans une gare, celui-ci sera transporté dans le wagon dédié aux bagages, en contrepartie de régler la somme de 3.000 DA. Et ce, avec un supplément allant de 2010 jusqu'à 1.680 DA, en fonction de l'excédent de bagages. Dans ce cas, la limite à ne pas dépasser est de 80 kg.

VISA LONG SÉJOUR POUR ÉTUDES

Campus France prévient

La rentrée universitaire approche et les étudiants algériens multiplient leurs préparatifs pour arriver à temps en France et poursuivre leur cursus à l'hexagone.

Dans ce sillage, Campus France revient dans un nouveau communiqué, pour rappeler un détail important. En effet, dans son nouveau communiqué, Campus France revient sur la démarche de demande de visa long séjour pour études en France. L'organisme rappelle un détail important à ne pas manquer dans son dossier. Les étudiants qui déposent une demande de visa long séjour pour études en France, notamment pour la rentrée de septembre 2024, sont appelés à transmettre une autorisation d'arrivée tardi-

ve à l'espace Campus France de rattachement avant le dépôt de visa. Par ailleurs, la date limite d'arrivée doit être clairement mentionnée sur l'accord préalable d'inscription et la demande de visa déposée à temps.

En d'autres termes, il est obligatoire de demander un document qui le mentionne «demande d'autorisation tardive». La prochaine campagne d'inscription aux études en France sera lancée à partir du 1^{er} octobre 2024 pour préparer la rentrée 2025 en France. Dans ce sillage, l'Institut français d'Algérie propose ses services en qualité de centre agréé. Notamment, pour valider les compétences en français. Campus France invite les étudiants qui préparent leurs ren-

trées universitaires en France à anticiper les démarches. Les paiements, les inscriptions aux tests et certifications de langue française (TCF TP, TCF DAP, DELF/DALF), s'effectueront exclusivement en ligne, pour faciliter ces procédures. Voici les tarifs appliqués pour les tests de certification de français : DELF 14.000 DA, DALF 16.000 DA, TCF SOTP 12.400 DA, et TCF DAP 19.000 DA. Pour rappel, à partir du 11 août dernier, l'Ins-

titut français d'Algérie (IFA) autorise désormais le paiement en ligne des frais des TCF. Et ce pour faciliter les démarches d'études en France. Ces étudiants sont appelés à bien préparer leurs dossiers et à anticiper les procédures avant le lancement de la prochaine campagne d'études en France. Le calendrier de cette nouvelle campagne sera dévoilé, sur le site de l'organisme, très prochainement.

GROUPE HTT

Mokhtar Didouche préside l'AGO

Le ministre du Tourisme et de l'Industrie artisanale, Mokhtar Didouche, a présidé, hier, au siège du ministère, l'Assemblée générale extraordinaire du groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT). A l'ordre du jour, le transfert, conformément aux procédures légales en vigueur, des biens confisqués par des décisions de justice définitives, constitués d'unités hôtelières, au profit du portefeuille du groupe HTT, en exécution de la 187^e session du Conseil de participation de l'État tenue le 5 août

dernier. A cette occasion, le PDG du groupe, Amar Guellati, a été chargé de veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour relancer l'activité des unités hôtelières récupérées comme biens confisqués en vertu de jugements définitifs de la justice et d'achever les travaux des projets d'établissements hôteliers en cours de réalisation, dans les meilleurs délais. Pour rappel, plusieurs actifs et biens confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption ont été transférés au groupe HTT.

CONTREBANDE

Saisie de plus de 27 milliards de marchandises à El Meghaier

Les services opérationnels de la Sûreté nationale relevant de la wilaya d'El Meghaier ont réussi, le week-end dernier, à déjouer une tentative de contrebande de Smartphones, de caméras de surveillance et de pièces détachées de véhicules de fabrication étrangère d'une valeur de 27 milliards et 600 millions de centimes, grâce à l'arrestation des membres du réseau composé de 3 individus. Selon un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), rendu public lundi dernier, «l'enquête opérationnelle menée par les policiers de Meghaier, sous la supervision du parquet compétent, a permis l'arrestation des membres du réseau criminel au niveau d'un point de contrôle, et la mise

en échec d'une tentative de contrebande de marchandises de fabrication étrangère à l'aide d'un camion de transport de marchandises». Selon la même source, cette opération a permis de saisir 10.094 téléphones portables intelligents de différentes marques, de 8.888 caméras de surveillance, de 1.495 pièces détachées de véhicules, d'un (1) camion et deux (2) véhicules utilitaires et touristiques, qui ont été utilisés pour mener cette activité criminelle. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Meghaier, pour le délit de contrebande et de menace à l'économie nationale, ainsi que le délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'une association de malfaiteurs.

PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Des pièces de monnaie anciennes récupérées à Ain Defla

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi à récupérer à Ain Defla des pièces de monnaie anciennes qui mettent en valeur une partie importante de l'histoire de l'Algérie. Ces pièces sont faites en argent et datent de l'époque de la dynastie almohade. Selon un communiqué du ministère de la Culture et des Arts, pas moins de 182 pièces ont été récupérées à l'issue d'une opération minutieuse. Dans ce contexte, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a remercié les éléments de la section de recherche de la Gendarmerie nationale d'Ain Defla de leurs efforts.

BIENS ET ACTIFS CONFISQUÉS

Le groupe AGM récupère l'unité Agro-Industrie

Dans le cadre de l'opération de récupération des biens et avoirs confisqués par des décisions judiciaires définitives, le groupe public de l'industrie mécanique (Algerian group of Mechanics-AGM), a annoncé hier la récupération de l'unité de matériel agricole (Agro-Industrie), établie dans la wilaya de Tlemcen...



Selon un communiqué du groupe, l'opération a été effectuée dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application des instructions des autorités suprêmes du pays, relatives aux biens et avoirs confisqués par des décisions judiciaires définitives, et conformément aux instructions du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, lors de la réunion qu'il a tenue avec les responsables des groupes

industriels le 8 août dernier, explique la même source. Elle a eu lieu en présence de la partie destinataire, représentée par le DG du groupe AGM, accompagné du président du conseil d'administration de l'entreprise nationale de construction de matériels agricoles (CMA), ainsi que du directeur régional des biens de l'Etat de la wilaya de Tlemcen. Il a été procédé, à cet effet, à la signature du procès-verbal de

remise et de cession, ainsi qu'à la désignation d'un responsable pour gérer la société récupérée à partir du 11 août 2024. A cette occasion, le DG du Groupe AGM a instruit les responsables de la CMA, ainsi que le nouveau responsable de l'entreprise récupérée à relancer la production, préserver la main d'œuvre et assurer le développement des capacités de l'unité afin de créer plus de richesses et de nouveaux

emplois dans cette wilaya. Le groupe économique agro-industrie se compose de 8 filiales (sociétés commerciales pluridisciplinaires). Concernant le groupe mécanique public AGM, ce dernier a réalisé un chiffre d'affaires de 26,82 milliards DA en 2022, soit une croissance de 12 % par rapport à 2021. Le chiffre d'affaires du groupe AGM a atteint 40 milliards de DA en 2023. Parmi les principales entreprises relevant du groupe ayant enregistré des résultats et une valeur ajoutée positifs en 2022, le communiqué cite l'Entreprise de production des pompes et des vannes (Poval) avec une hausse de 30% du chiffre d'affaires et de 41 % de la valeur ajoutée, l'Entreprise nationale des matériaux des travaux publics (ENMTP) avec hausse de 37% du chiffre d'affaires et 28% de la valeur ajoutée et l'Entreprise nationale de production de machines-outils (PMO) avec une hausse de 12 % du chiffre d'affaires et de 26%

de la valeur ajoutée. La Société publique des industries mécaniques et accessoires ORSIM a réalisé, quant à elle, une hausse de 12% du chiffre d'affaires et 8 % de la valeur ajoutée, contre une hausse de 10% du chiffre d'affaires et 12 % de la valeur ajoutée pour le groupe BCR spécialisé dans la fabrication de boulonnerie, de robinetterie et de coutellerie. L'Entreprise nationale du matériel agricole et pêche (ENMAP) a réalisé une hausse de 5% du chiffre d'affaires et 14 % de la valeur ajoutée. Pour rappel, le ministère de l'Industrie a annoncé jeudi dernier que vingt-trois usines dans le secteur de l'industrie ont été récupérées parmi les biens et actifs confisqués. Par ailleurs, certaines unités et actifs ont été transférés au profit de certaines entreprises publiques du secteur, et toutes ces opérations seront régularisées conformément aux procédures légales en vigueur, selon les responsables du ministère. **Inès B.**

START-UP

La troisième édition de la Conférence africaine du 5 au 7 décembre prochain à Alger

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises organisera la 3ème édition de la Conférence africaine des start-up, prévue du 5 au 7 décembre 2024 au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, a indiqué lundi dernier, un communiqué du ministère. Placée sous le thème «Réimaginer l'Afrique par l'intelligence artificielle», cette conférence, la plus grande de son genre en Afrique, vise à réaffirmer l'importance de l'innovation et des technologies avancées dans la relance du développement socioéconomique du continent, a précisé la même source. Cet événement verra la participation de plus de 25.000 participants parmi les entrepreneurs, innovateurs et investisseurs, ainsi que 45 ministres africains chargés des domaines de l'innovation et des start-up, s'élevant en «rassemblement de premier plan» dans le continent. La 3ème édition de la

Conférence vise à évaluer la mise en œuvre de la feuille de route et de la charte adoptées lors des éditions précédentes, et à élaborer une nouvelle feuille de route pour le développement de l'intelligence artificielle en Afrique.

Elle prévoit également des sommets et des ateliers spécialisés, regroupant des experts, des investisseurs et des entrepreneurs pour échanger des idées et des expertises, et renforcer les capacités de réussite des start-up. Au menu de cette Conférence figurent plusieurs activités dont le Sommet africain du capital-risque qui offrira une plateforme de rencontre entre investisseurs et porteurs de projets innovants pour examiner les opportunités de financement et de collaboration, ainsi que des panels sur les défis et les opportunités liés au développement de l'intelligence artificielle en Afrique et la manière de transformer les idées innovantes en résultats concrets à

même de contribuer au développement durable. La 3ème édition de la conférence accueillera une grande exposition dédiée aux nouvelles technologies et dernières innovations dans le domaine de l'intelligence artificielle, qui permettra aux participants de découvrir de nouveaux produits et solutions, et d'interagir avec les entreprises pionnières dans ce domaine.

Le ministère a souligné dans son communiqué que cet événement sera «une occasion unique» de rassembler des personnalités économiques et intellectuelles éminentes du monde entier partageant le même objectif, celui de promouvoir l'innovation et le développement en Afrique. Il a affirmé, dans ce sens, que la Conférence constitue le «point de départ» de nouvelles initiatives visant à soutenir les jeunes et les innovateurs en Afrique, pour les aider à transformer leurs idées en projets réussis et contribuer à

construire un avenir plus prospère pour le continent. Depuis sa première édition en 2022, «la Conférence africaine des startups est devenue une plateforme vitale pour l'échange d'expériences et d'idées et un espace commun entre les différents pays africains pour renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation», ajoute le communiqué. Les précédentes éditions de cette conférence ont connu un grand succès, en contribuant à l'établissement de partenariats stratégiques et au développement de programmes innovants visant à soutenir les start-up en Afrique.

POUSSÉ PAR LE RISQUE GÉOPOLITIQUE AU MOYEN-ORIENT

Le pétrole grimpe fortement à 82 dollars

Les prix du pétrole ont grimpé lundi dernier, poussés par le risque géopolitique dans la région de Ghaza, avec la crainte actuelle d'un conflit de plus en plus étendu au Moyen-Orient, mais aussi en Russie et en Ukraine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, s'est hissé bien au-dessus de la barre des 80 dollars à nouveau, à 82,30 dollars, en hausse de 3,31%, un plus haut en presque trois semaines. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a bondi de 4,19% à 80,06 dollars. Les prix flambent «à cause de l'intensification des préparatifs militaires au Moyen-Orient», a estimé Claudio Galimberti, de Rystad Energy. «Les turbulences géopolitiques, en particulier au Moyen-Orient, vont alimenter la volatilité du marché», a-t-il averti. Les tensions géopolitiques ont augmenté après la promesse de l'Iran de riposter à Israël «pour l'assassinat d'un dirigeant du Hamas à Téhéran à la fin du mois dernier», rappelle l'analyste.

BOURSE D'ALGER

Le montant des transactions en baisse de 121,29 % en juillet

L'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois de juillet a enregistré une baisse par rapport au mois de juin. En effet, le montant global des transactions s'est inscrit à 441.599.430 DA, soit une baisse de l'ordre de 121,29 % par rapport au mois de juin, où il a été observé une valeur transigée globale de 977.224.560 DA.

En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 424.866 actions au mois de juin, à 193 962 actions au mois de juillet, soit une baisse de l'ordre de 119,05 %. Pour rappel, l'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois de juin a enregistré une hausse par rapport au mois de Mai où le montant global des transactions s'est inscrit 977. 224.560 DA soit une hausse de l'ordre de 1.537,68 % par rapport au mois de mai, où il a été observé une valeur transigée globale de 59.671.349 DA. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 26 055 actions au mois de mai, à 424.866 actions au mois de juin, soit

une hausse de l'ordre de 1.530,65 %. En attendant la publication de son rapport du deuxième semestre 2023, celui du premier semestre 2023 révèle que l'activité globale de la bourse d'Alger a enregistré un accroissement important de 105,80%, passant de 49,57 milliards de DA, à la fin du premier semestre 2022, à 102,02 milliards de DA, à la fin du premier semestre 2023.

L'origine de la hausse des échanges est inscrite sur le marché de blocs OAT comme habituellement. Parallèlement, la valeur transigée sur le marché principal a inscrit, elle aussi, une augmentation de 44,25%; les indicateurs de ce dernier ont pointé une performance modérée à la fin du premier semestre. La capitalisation boursière a augmenté de 11,83 milliards de DA de s soit un accroissement 17,55% comparativement à la performance du marché au 31 décembre 2022. Pour rappel, les titres de capital émis par le CPA au cours de la période de l'offre, étalée du 30 janvier au 14 mars dernier, ont été

introduits officiellement le 26 mars dernier au niveau du compartiment principal de la cote officielle de la Bourse d'Alger. Cette opération a permis la vente de près de 49 millions (48.958.634) d'actions, représentant plus de 112,5 milliards de DA (112.570.944.200 DA) au prix de 2.300 DA l'action, soit 24,48% du capital social de la société. L'introduction des titres de capital du CPA/Spa au niveau de la cote officielle de la Bourse d'Alger vient, ainsi, porter le nombre de titres de capital cotés à six (Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi, Saïdal, AOM Invest en plus du CPA) et le niveau de la capitalisation boursière à plus de 531 milliards de DA. Le Crédit populaire d'Algérie a, par son introduction en Bourse, multiplié par sept le niveau de la capitalisation boursière, à plus de 531 milliards de DA. Cette introduction a permis également de récupérer, à partir du circuit parallèle, une somme de 28,7 milliards de DA, soit plus du quart du montant global levé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.
Code fiscale : 0.002.1701.50020 69 DEP

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N° ...189.../2024

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales suivi pour la réalisation d'un lycée type 800/200R à cité BNET BELAKHAL commune DJELFA

Le présent avis s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, bureaux d'études publics, bureaux d'étude agréés dans le domaine, bureaux d'études d'architecture disposant d'un agrément en cours de validité et inscrit dans le tableau des architectes(CNOA), présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

1- Capacité professionnelle:

- Pour les bureaux d'étude agréés dans le domaine ou architectes agréés, justifier :
 - De l'agrément de l'année en cours.
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société(SCP).

Pour les bureaux d'études publics, justifier :

- Du statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
- Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).

2- Capacité financière:

Ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé des trois (03) meilleures années (2019,2020, 2021, 2022,2023) égal ou supérieur à 4.000.000,00 DA justifié par C20.

3- Capacités techniques:

a- Moyens humains :

- Un (01) chef de projet (architecte ou ingénieur/master en génie civil) ayant une expérience de quatre (04) ans ou plus.
- Un architecte ou ingénieur/master en génie civil ayant une expérience de trois (03) ans ou plus.
- b- Les moyens humains seront justifiés par des diplômes et les attestations d'affiliation à la CNAS datant de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis.

c- Références professionnelles:

Ayant déjà réalisé le suivi, au moins d'un projet classé à la catégorie « C » ou deux projet catégorie « B », à justifier par des attestations de exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa cité Berebih Djelfa bureau des marchés 1er étage bureaux N° 15

L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention « A n ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Les candidats sont invités à remettre :

1. Dossier de candidature
2. Offre technique
3. Offre financière

Les offres doivent être déposées au niveau de :

Direction des équipements publics wilaya de Djelfa
Cité Berebih service marché Djelfa.

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour de 8 h à 13h :30 qui court à partir de la première publication de l'avis de dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des Equipements Publics Djelfa.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, de prestation et financières.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

NIF 423006000044079

Conformément Aux Dispositions De L'article 82 Du Décret Présidentiel N°15- 247 Du 16/09/2015, Portant Réglementation Des Marchés publics et des Délégation De Service Public, La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De Ain Defla Informe L'ensemble Des Soumissionnaires Ayant Participés A L'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale N°10/ 2024 Pour La Réalisation Des Travaux :

-Projet : Etude de raccordement du transfert d'eau à partir du barrage sidi M'hamed ben tayba aux localités de la commune de Djelida wilaya de Ain defla.

Dans le cadre de l'opération: Etude de raccordement du transfert d'eau à partir du barrage sidi M'hamed ben tayba aux localités de la commune de Djelida wilaya de Ain defla.

Publié Dans Les Quotidiens **اصوات** et **L'EXPRESS** en date du 14/07/2024 A L'issue De La Procédure D'évaluation et D'analyse Des Offres Conformément Aux Critères Prévus Dans Le Cahier Des Charges, Les Marchés sont Attribués Provisoirement aux entreprises Citées Ci-Dessous.

SOUSSIONNAIRE RETENUE	NOTES OFFRE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE EN TTC (DA)	DELAIS D'EXECUTION (MOIS)	OBSERVATION
EURL BEREGH ALGER	40.50	4 998 000.00 DA	-	03mois	OFFRE MOINS DISANT

N.B: Tout Soumissionnaire Qui Conteste Le Choix Opéré Par Le Service Contractant Peut Introduire Un Recours Dans Les Délais De Dix (10) Jours A Compter De La Publication Du Présent Avis D'attribution Provisoire, Auprès De La Commission Des Marchés De La Wilaya d'Ain-Defla Conformément A L'article 82 Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015.

Les Soumissionnaires Sont Invités De Se Rapprocher A Prendre Connaissance Des Résultats Détaillés De L'évaluation De Leurs Offres Techniques Et Financières, Au Plus Tard Trois (03) Jours A Compter Du Premier Jour De La Publication.

L'EXPRESS DU 14/08/2024

ANEP : N° 2416026059

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - 15,000 DA - Presse Algérienne - 1963 - 2024

L'express le quotidien
@LexpressAlgerie - Journal

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos
L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'information. Afficher la suite

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

https://www.lexpressquotidien.dz/

023 70 99 92

Envoyer un message

lexpressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications
Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis pas Non

Créer une publication
Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien
31 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien
1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien
14 h

L'Édito
L'Afrique doit se servir de cet ami et accompagner l'

Page créée - 6 mars 2021

Transparence de la Page
Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

CONSTANTINE

Lancement de six projets d'aménagement et de réhabilitation de routes à Ain Abid

Les travaux de 6 projets d'aménagement et de réhabilitation de routes, dans des zones urbaines et rurales de la commune d'Ain Abid (40 km au sud-est de Constantine) viennent d'être lancés, a indiqué lundi dernier, le président de l'assemblée populaire communale (APC), Abdelmalek Medjmedj. La plus importante opération consiste en la réalisation pour la première fois, d'une double voie d'une longueur de 1 km, reliant les cités Chaâoua Boudjemaâ et 5 juillet 1962, situées au centre de cette commune, dans le but d'atténuer l'encombrement de la circulation des véhicules, a déclaré le président de l'APC. Cinq autres projets portant réhabilitation des routes se trouvant en état de dégradation avancée, ont été lancés la semaine dernière,

à l'instar du chemin communal n°4 entre les villages de Maâmara et de Zenatia (4 km) et celui n° 9 reliant les zones rurales de Kehalecha Kebar et de Mehada sur une distance de 3 km en plus de la route entre Kariat Loudhi et la localité rurale de Ahmed Bordj M'hiris (1 km), a-t-il précisé. Des travaux de réhabilitation et d'aménagement des routes du lotissement Deribina (1,2 km) au centre-ville ainsi que celles du village Ain Beida (1,2 km), figurent également parmi les projets lancés, a ajouté le même élu. Medjmedj a indiqué que l'ensemble de ces projets inscrits au titre de l'exercice 2024, ont nécessité la mise en place d'un budget estimé à 85 millions de DA puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.



MÉDÉA

3,5 milliards de DA pour des structures sportives de proximité

Une enveloppe financière d'un montant de 3,5 milliards de DA a été dégagée au cours des trois dernières années pour doter les communes de Médéa en structures sportives de proximité et mettre à niveau l'infrastructure existante, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Une dotation budgétaire de l'ordre de deux milliards de DA a été réservée à la réalisation de douze terrains de sports de proximité, la couverture en gazon synthétique d'une vingtaine de terrains de jeu, outre la réhabilitation de plusieurs terrains de sports qui étaient à l'abandon dans de nombreuses agglomérations urbaines, a-t-on fait savoir. Ces opérations ont permis de porter la couverture en infrastructures sportives de proximité au niveau des

communes à hauteur de 85%, a-t-on souligné, précisant que des efforts seront déployés afin d'augmenter ce taux de couverture en dotant les communes de nouvelles structures répondant aux attentes de la population juvénile locale. Par ailleurs, une enveloppe de 1,5 milliards de DA a été débloquée durant ces trois années pour la «mise à niveau» d'une quinzaine de stades communaux pour les adapter à l'accueil des compétitions sportives régionales ou nationales, a-t-on ajouté. A noter, de nouveaux projets de structures sportives et de jeunesse sont en cours d'exécution à travers les communes, dont des auberges de jeunes, salles polyvalentes et piscines de proximité, appelées à combler le déficit qui accusent ces communes en la matière.

IN GUEZZAM

Ouverture hier d'une nouvelle agence CPA



Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a procédé, hier, à l'ouverture d'une nouvelle agence à In Guezzam, dans le cadre des démarches de la banque publique visant à renforcer sa présence dans

toutes les régions du pays, et ce, en appui aux investisseurs et en vue d'assurer des services financiers adaptés à leurs besoins, a indiqué lundi dernier, un communiqué de la banque. Avec l'ouverture de cette nouvelle agence qui porte le code 381, le CPA entend «renforcer sa présence dans l'ensemble du territoire national, et ce à travers sa contribution effective aux efforts de développement des services bancaires dans l'objectif de consacrer l'image de la banque, en tant que partenaire financier fiable en mesure d'apporter son appui aux investisseurs pour la réalisation de leurs projets, en leur proposant des services financiers adaptés à leurs besoins», précise le communiqué. L'ouverture de cette nouvelle structure bancaire vise à assurer «de bonnes conditions d'accueil aux clients et à leur proposer un large éventail de produits notamment aux professionnels et aux entreprises», lit-on dans le communiqué. Le CPA a mis en avant, à cette occasion, sa stratégie commerciale axée sur la participation aux projets des clients, insistant sur le principe de la qualité et la confiance pour réaliser un partenariat fructueux avec les opérateurs.

ORAN

Acquisition d'un simulateur de vol par le département d'aéronautique

Le Département d'aéronautique de la Faculté de génie mécanique de l'université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf a acquis un simulateur de vol pour les travaux pratiques des étudiants de cette spécialité, a-t-on appris, lundi dernier, de cet établissement universitaire. Grâce à ce simulateur d'un montant de près de 12 millions de DA, les étudiants pourront mieux comprendre les instruments de vol du cockpit de l'avion (six instruments de vol essentiels), obtenir plus d'informations et analyser les situations en fonction de différentes circonstances pendant les opérations de vol, a-t-on souligné. Le modèle de base d'un simulateur de vol est équipé d'un logiciel de simulation de vol qui combine avec précision l'horizon artificiel, la manette des gaz et le palonnier. Son environnement visuel incurvé offre aux étudiants des conditions de vol pratiques. La conception de ce simulateur permettra aux étudiants de fonctionner en mode de base (VFR) qui veut dire les règles de vol

à vue, et de simuler un avion monomoteur. Le mode de vol VFR veut dire que l'avion est destiné à opérer dans des conditions météorologiques à vue, donc par temps beau et clair, a-t-on fait savoir.

Ce matériel pédagogique offrira aux étudiants une expérience immersive et réaliste, un atout qui jouera un rôle crucial dans la formation des étudiants du département d'aéronautique de l'USTO/MB.

DJELFA

Un label projet innovant pour 7 projets de recherche

Sept (7) projets de recherche de l'université Ziane-Achour de Djelfa ont obtenu le label projet innovant dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel n°1275 (un diplôme, une startup/un diplôme, un Brevet), a-t-on appris lundi dernier, de l'incubateur d'entreprises de cet établissement universitaire. Selon le responsable de l'incubateur, Tarik Hazerchi, ces projets ont obtenu le label projet innovant durant l'année universitaire 2023/2024, pour leurs travaux innovants dans nombre de domaines scientifiques et techniques fondés sur les technologies modernes. Le respon-

sable a cité parmi ces projets, celui portant sur l'appareil de la maison intelligente, exploitant un système numérique de contrôle à distance de nombre d'appareils technologiques. Un autre projet détenteur du label projet innovant est relatif au développement d'un dispositif de soins pour les nouveau-nés, parallèlement à l'amélioration du suivi des bébés prématurés en couveuse grâce à l'exploitation de nouvelles technologies innovantes. Le 3e projet porte sur le développement d'un système intelligent de détection des incendies, dans la cadre de l'accompagnement des efforts des

pouvoirs publics visant la lutte contre ce phénomène qui menace le couvert végétal et cause d'importants dégâts. A noter que l'incubateur d'entreprises de l'université de Djelfa a organisé durant l'année universitaire écoulée, plusieurs sessions de formation et d'instruction pour informer les étudiants et les chercheurs sur les opportunités d'obtention d'un label projet innovant à travers la réalisation d'un projet de recherche réalisable au plan technique, et de nature à contribuer au développement des capacités et stratégies publiques, tout en répondant aux besoins du marché du travail.

BOUMERDÈS

Raccordement de 40 établissements éducatif à l'électricité et au gaz

Une quarantaine d'établissements éducatifs et 10 puits artésiens sont actuellement en cours de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, lundi dernier, de la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz. La totalité de ces projets seront livrés et mis en service à la prochaine rentrée sociale, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Saïd Mansour, en marge de la réunion du

conseil exécutif de la wilaya consacrée à l'examen du secteur local de l'énergie. Il a souligné la mobilisation d'une enveloppe de près de 40 millions de DA pour le raccordement de ce nombre d'établissements éducatifs et de puits artésiens sur le budget propre de l'entreprise Sonelgaz, et celui des secteurs de l'éducation et de l'hydraulique et des communes concernées. Il s'agit, selon la même source, du raccordement à l'électricité et au

gaz, de 35 écoles primaires, deux(2) CEM et trois (3) lycées pour une enveloppe globale de 27 millions de DA. Les travaux de raccordement de ces établissements «avancent à un bon rythme», a ajouté le même responsable, soulignant l'achèvement, à ce jour, du raccordement de 18 unités, tandis que quatre (4) opérations sont actuellement en cours de réalisation, une dizaine en cours de lancement et huit(8) opérations en cours des procé-

dures d'annonce des appels d'offres. Concernant les opérations de raccordement des puits artésiens à l'électricité, Saïd Mansour a fait part du parachèvement, à ce jour, du raccordement de 10 puits, tandis que quatre (4) autres sont attendus à la livraison avant la fin de l'année en cours. Ces opérations qui profiteront à sept communes de la wilaya ont coûté un enveloppe de près de 12 millions de DA, selon la même source.

Évolution marquante des indicateurs entre 2019 et 2023

Les indicateurs de santé ont enregistré une évolution marquante durant la période 2019-2023 qui traduit les efforts consentis notamment en matière d'amélioration de la couverture sanitaire, de prise en charge des pathologies prédominantes et de renforcement du dispositif institutionnel du secteur, selon le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE)...

Dans son rapport intitulé «Développement social et humain, principales réalisations et enjeux 2019-2023», le CNESE a souligné que l'état de santé de la population «s'est largement amélioré», grâce aux multiples programmes nationaux de santé déployés durant cette période pour répondre aux besoins spécifiques de chaque catégorie de la population, ainsi que les efforts visant un accès égal aux soins, la garantie de la gratuité et la continuité du service public de santé et la sécurité sanitaire. Dans ce cadre, le rapport met en avant l'amélioration globale de l'espérance de vie à la naissance en passant à 77,2 ans en 2022 contre 57,4 ans en 1980, permettant à l'Algérie de se classer parmi les pays à développement humain élevé. En outre, la mortalité infantile des enfants de moins d'un an a nettement baissé durant la période 2019-2022 atteignant 17,7 pour mille des

naissances contre 21 pour mille en 2019. La mortalité infantile juvénile est également en diminution progressive, selon le rapport, avec 19,8 enfants décédés sur mille naissances vivantes en 2022 contre 24,2 en 2019. Cette amélioration reflète principalement le renforcement de l'offre de santé, selon le rapport faisant état d'une nette hausse du nombre de praticiens passant de 51.595 en 2019 à 58.945 en 2022 dans le secteur public et de 43.990 à 49.477 dans le secteur privé. Le nombre de médecins "spécialistes" est passé dans le secteur public de 19.744 médecins à 21.501 durant la même période, tandis que dans le privé, il est passé de 14.927 à 18.218 praticiens. Cela a permis d'améliorer le taux de couverture de praticiens au niveau national, pour atteindre un médecin spécialiste pour 1.150 habitants en 2022 contre 1.449 en 2019 et un médecin généraliste pour 1.181 habitants contre 1.175 en



2019. Les infrastructures sanitaires ont évolué, pour leur part, durant la période 2019-2021, passant de 219 hôpitaux généraux (EPH/EH) à 235. Tandis que les établissements hospitaliers spécialisés sont passés de 79 à 91 unités durant la même période. Par ailleurs, le CNESE évoque l'importance des programmes mis en œuvre visant l'amélioration de la santé infantile et maternelle, notamment le programme élargi de vaccinations (PEV), le programme de lutte contre les maladies diarrhéiques de l'enfant, le programme de lutte contre les infections respiratoires aiguës

(IRA) et le programme de nutrition de la mère et de l'enfant. Le rapport a rappelé également le lancement d'un plan stratégique multisectoriel de lutte intégrée contre les facteurs de risque des maladies non-transmissibles (2022-2030), en se basant sur quatre principes: la promotion de l'alimentation saine, la promotion de l'activité physique, la pratique du sport et la mobilité active, la lutte antitabac, et le renforcement du cadre de coordination intersectorielle. Le lancement de cette stratégie intervient parallèlement à la mise en place du comité national multisectoriel de prévention et de

lutte contre les maladies non transmissibles et la commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Le CNESE cite également les avancées en matière de lutte contre la drogue et les comportements déviants, notamment avec la promulgation de la nouvelle loi n 05-23 de mai 2023, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que le lancement de la stratégie nationale de prévention contre les stupéfiants et les substances psychotropes, pilotée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie dans un cadre de coordination multisectorielle. Le nombre de patients atteints de maladies chroniques et bénéficiant d'une couverture sociale a atteint 5,1 millions au premier semestre 2023, contre 4,7 millions en 2021, selon les chiffres rapportés par le CNESE. Le rapport met en avant aussi le renforcement du dispositif institutionnel de la santé, avec la mise en place de l'agence nationale de la sécurité sanitaire, l'observatoire national de la santé, et l'institution des équipes sanitaires mobiles auprès de certains établissements publics.

JO 2024

Zahia Ziouani, la cheffe d'orchestre algérienne, fait vibrer le Stade de France

La vasque olympique a été éteinte dimanche dernier, en début de cérémonie de clôture des JO de Paris. Après seize jours de compétitions sportives, de victoires, de déceptions et d'émotions, l'événement a pris fin pour laisser place aux Jeux paralympiques qui débiteront dans plus de deux semaines. La cérémonie de clôture des jeux olympiques de Paris 2024 a été un sans-faute organisationnel. Plusieurs artistes de renommée internationale ont contribué à la réussite de cette cérémonie exceptionnelle, dont la musicienne algérienne, en l'occurrence Zahia Ziouani. La musicienne de 46 ans a fait vibrer le Stade de France, avec son orchestre Divertimento. Dimanche dernier, Zahia Ziouani casse une nouvelle fois les codes et devient la première cheffe d'orchestre à diriger une cérémonie de clôture des Jeux olympiques. Sur les réseaux sociaux, ses vidéos, manipulant sa baguette pour diriger son propre orchestre devant plus de 71.500 specta-

teurs ébahis au Stade de France, illustre l'image d'une femme travailleuse, dynamique qui a consacré ses journées à la musique. À 46 ans, elle est l'une des rares cheffes d'orchestre exerçant en France. Elle a dirigé 70 musiciens et 40 choristes lors de cette cérémonie de clôture des JO de Paris 2024, pour offrir un spectacle majestueux. L'artiste, née de parents algériens, a ensuite joué plusieurs chansons de la variété française pour animer

cette soirée. Pour rappel, Zahia Ziouani avait été sélectionnée pour porter la flamme olympique en Seine-Saint-Denis. Née à Paris en 1981, la musicienne algérienne a commencé à étudier la musique très jeune, notamment la guitare au conservatoire de Pantin à l'âge de huit ans avant de se réorienter vers l'alto et poursuivre son rêve de devenir cheffe d'orchestre. À seulement 20 ans, elle fonde l'orchestre symphonique Diverti-

mento, avec pour seul objectif de rendre la musique classique plus accessible. Au cours de sa carrière, la cheffe d'orchestre a dirigé plusieurs ensembles, dont l'Orchestre national d'Algérie en 2007. Le parcours exceptionnel de cette femme a même fait l'objet d'un film en 2023, réalisé par Marie-Castille Mention-Schaar avec l'actrice Oulaya Amamra. Un récit adapté sur sa jeunesse dans Divertimento.

ENFANTS AUTISTES ET TRISOMIQUES

Vers le lancement de la réalisation d'une piscine à Oran

Les travaux de réalisation d'une piscine seront lancés, prochainement, au centre de prise en charge des enfants autistes et trisomiques d'Oran, a-t-on appris du directeur de l'Action sociale et de Solidarité de la wilaya, Zakaria Belioz. L'antenne régionale de l'Agence de développement social (ADS) de Mostaganem a débrouillé un montant de 3,5 millions de DA pour la réalisation de la piscine au niveau de ce centre relevant de l'association El Amel et Solidarité des enfants

autistes et trisomiques du centre-ville d'Oran pour la prise en charge de cette catégorie d'enfants et aider à leur traitement. L'ADS a inscrit ce projet, qui devra être mis en chantier prochainement, selon le même responsable, au titre du programme de développement social de l'exercice 2024 pour un délai fixé à trois mois pour être prêt à l'exploitation, avant la fin de l'année en cours. Cette piscine est le deuxième projet du genre inscrit par

le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme en faveur des enfants autistes de la wilaya d'Oran et qui revêt une importance dans le traitement de cette catégorie attirée par la natation et l'équitation. La wilaya d'Oran recense, selon le directeur de l'action sociale et de solidarité, plus de 500 enfants autistes répartis à travers trois centres relevant du secteur, ainsi que des centres relevant d'associations.

INCENDIE

La forêt brûle le long de la frontière avec la Tunisie

La Protection civile algérienne a annoncé, lundi dernier, que deux incendies avaient été enregistrés à la frontière avec la Tunisie dans la wilaya d'El Tarf, où le processus d'extinction a débuté avec l'escadron aérien. La source a expliqué que le premier incendie a été enregistré dans la forêt d'Al-Fuheis, commune d'Al-Karma, et le deuxième dans la forêt d'Al-Asassa, commune de Bouhadjar. Les équipes d'intervention ont été appuyées par le convoi mobile de l'État d'Al-Tarf et du détachement régional de l'État d'Al-Tarf, en plus de trois avions d'extinction AT 802. Dans un contexte connexe, la vague d'incendies se poursuit, notamment dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Bejaia, et à l'Est du pays, comme Sétif, Jijel et Oum El Bouaghi.

MÉTÉO

La Terre a connu son mois de juillet le plus chaud jamais enregistré

Le mois dernier a été le mois de juillet le plus chaud jamais enregistré et a marqué le quatorzième record de température mensuel d'affilée, selon une agence américaine. L'année 2024 a désormais 77% de risque d'être la plus chaude jamais observée, a ajouté l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) dans son bulletin mensuel. La semaine dernière, l'agence européenne Copernicus, qui utilise un jeu de données différent, avait-elle estimé que juillet 2024 avait été un tout petit peu moins chaud que juillet 2023. Mais les deux agences s'accordent sur le caractère alarmant de la situation, chaque mois enregistrant depuis environ un an des

températures mensuelles exceptionnelles. L'année 2024 sera de façon certaine dans les cinq années les plus chaudes, selon NOAA, dont les données remontent sur 175 ans. En juillet, la température mondiale a été de 1,21 C au-dessus de la moyenne du 20ème siècle (15,8 C), selon l'agence américaine. La période a notamment été marquée par une série de vagues de chaleur dans les pays méditerranéens et les pays du Golfe, a-t-elle souligné. L'Afrique, l'Europe et l'Asie ont enregistré leur mois de juillet le plus chaud, tandis qu'il était le deuxième le plus chaud en Amérique du Nord. Les océans ont enregistré leur deuxième plus chaud mois de juillet, selon NOAA -

le même résultat ici que Copernicus, mettant un terme à 15 mois de records mensuels de températures consécutifs dans les mers. Mais cette légère amélioration aurait pu être plus importante compte tenu de la fin du phénomène climatique El Nino. 2023 avait déjà été l'année la plus chaude jamais enregistrée. «Les effets dévastateurs du changement climatique ont commencé bien avant 2023 et se poursuivront jusqu'à ce que les émissions mondiales de gaz à effet de serre atteignent la neutralité carbone», avait commenté la semaine dernière Samantha Burgess, cheffe adjointe du service changement climatique (C3S) de Copernicus.

ASSASSINAT D'ISMAIL HANIYEH

Téhéran déterminée à mener des représailles

Les appels des États-Unis et des pays européens à l'Iran l'exhortant à rester les bras croisés et ne pas mettre ses menaces de représailles contre Israël à exécution sont tombés dans les oreilles d'un sourd...

Le président Masoud Pezeshkian estime que riposter à une agression est un droit légitime pour tous les pays et souligne que l'Iran n'a besoin de la permission de personne pour riposter à l'assassinat sur son sol du chef du Bureau politique du Mouvement de la Hamas, Ismail Haniyeh. «L'Iran ne cédera jamais aux pressions, aux sanctions, et à la coercition, mais considère qu'il a le droit de répondre aux agresseurs conformément aux normes internationales», soutient-il. Pour le président iranien, les États-Unis et les pays européens doivent exercer plutôt leurs pressions sur Israël pour mettre fin au génocide en cours à Gaza. «Le soutien occidental à l'entité sioniste et le silence international devant ses crimes l'encouragent à poursuivre le génocide des Palestiniens. C'est cela le véritable problème !», a-t-il dit. En effet, dans tous les appels lancés à l'Iran pour se retenir d'attaquer Israël que ce soit l'appel du président américain Joe Biden ou celui du Premier ministre britannique Keir Starmer ou encore du chancelier allemand Olaf Scholz aucune mention n'a été faite sur les crimes commis par Israël. Ce qui



montre peu ou prou que le sort des Gazaouis leur importe peu, et qu'ils ne s'agitent que pour la sécurité d'Israël. Ce qui donne à tous ces appels peu de consistance, pour ne pas dire des airs d'hypocrisie qui n'échappent à personne, car aucun des ses pays n'œuvrent réellement pour mettre fin au nettoyage ethnique à Gaza. Contre vents et marées, l'Iran jure de répondre à l'offense qui lui était faite. Dans un communiqué, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanaani, a déclaré que la République islamique est déterminée à défendre sa souveraineté et ne demande à personne la permission d'exercer ses droits légitimes en soulignant que les appels exhortant Téhéran

à faire fasse preuve de retenue manquent de logique politique et contredisent les principes du droit international. «Sans aucune condamnation des crimes de l'entité sioniste, ces pays demandent impudemment à l'Iran de ne pas répondre à la violation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale», explique-t-il. En effet enrobé dans le même emballage que celui des discours du président américain, le communiqué publié lundi passé, par les dirigeants britannique, français et allemand appelant l'Iran et ses alliés à s'abstenir à lancer des attaques contre Israël est mou, flottant pour ne pas dire vide. Hormis de supputer sur les conséquences sur la région de la riposte iraniennes et de

souligner que les habitants de la bande de Gaza ont cruellement besoin d'une livraison et d'une distribution urgentes et sans entrave de l'aide humanitaire, l'appel manque affreusement de propositions concrètes pour mettre fin au conflit. Il n'apparaît dans ce communiqué aucune détermination à dissuader Israël de poursuivre ces massacres. Ce qui fait que pour l'Iran et l'axe de la résistance ce communiqué est un non-événement. Les États-Unis, dont une délégation s'est dépêchée, en fin de semaine passée à Téhéran, selon des médias libanais, pour tenter de dissiper les nuages qui couvent, ne baissent pas les bras et usent de toutes les pressions pour persuader l'Iran de ne pas attaquer Israël. Dans ce contexte, l'ambassadeur américain Jeff Flake a déclaré que les États-Unis ont demandé à Ankara et à d'autres alliés ayant des relations avec l'Iran de peser de leurs poids pour empêcher les représailles iraniennes et réduire ainsi les tensions au Moyen-Orient. «Nous avons demandé à tous nos alliés qui entretiennent des relations avec l'Iran y compris la Turquie de faire pression sur Téhéran pour réduire l'escalade», a déclaré Flake lors d'une réunion avec des journalistes à Istanbul. Pour l'instant personne ne sait quel moment choisira l'Iran pour faire pleuvoir son déluge de feu sur Israël, mais cela interviendra certainement après les discussions prévues ce jeudi sur un cessez-le-feu accompagné d'un échange d'otages.

Boualem B.

SOUDAN

Les USA appellent à la poursuite du dialogue

Dans un communiqué publié dimanche, le gouvernement soudanais a indiqué son intention de ne pas participer aux pourparlers de paix menés par les États-Unis et prévus en Suisse cette semaine. Cette décision réduit les espoirs de mettre fin à la guerre civile qui dure depuis plus d'un an au Soudan. Sans pour autant rejeter catégoriquement les négociations, le gouvernement soudanais a toutefois énuméré plusieurs questions litigieuses que ses délégués n'ont pas réussi à résoudre après deux jours de consultations avec des diplomates américains à Djeddah, en Arabie Saoudite, les 9 et 10 août passés. Nonobstant le fait que le gouvernement soudanais n'ait déclaré son refus de participer aux pour-

parlers prévus en Suisse, l'envoyé spécial des États-Unis pour le Soudan, Tom Perriello, a affirmé que les pourparlers visant à instaurer la paix au Soudan se poursuivront.

«Nous ferons tout notre possible avec nos partenaires internationaux pour parvenir à un plan d'action concret, afin de faire cesser la violence et d'assurer l'accès total de l'aide humanitaire à la population, avec la mise en place d'un mécanisme de surveillance et de contrôle. Il y a longtemps que ces mesures ont été prises. Nous poursuivons nos efforts en ce sens. Nous pourrions faire plus ensemble si la l'armée soudanaise s'engageait à arriver avec une délégation capable de prendre des décisions», a

déclaré l'envoyé spécial des États-Unis. Le Soudan sombre dans le chaos piégé dans le conflit qui oppose l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), un groupe paramilitaire influent. Les combats ouverts à Khartoum se sont étendus à tout le pays, notamment au Darfour, où les affrontements ont été particulièrement violents.

La crise humanitaire au Soudan a atteint un «point de rupture catastrophique», selon l'ONU. Le conflit a causé des milliers de morts, poussé de nombreux habitants à la famine, et engendré la plus grande crise de déplacement mondial, avec plus de 10,7 millions de personnes déplacées. Deux millions d'entre eux, ont fui vers les pays voisins. Tom Perriello

s'est dit prêt à répondre aux attentes du peuple soudanais : «Le message du peuple soudanais a été clair. Il veut que la communauté internationale agisse davantage en faveur de l'aide humanitaire et de la liberté de circulation. Les Soudanais veulent que la communauté internationale déploie plus d'efforts pour faire cesser la violence. Et nous avons entendu ces cris du peuple soudanais, au fil des événements». Les pourparlers, soutenus par les États-Unis et l'Arabie saoudite, devraient commencer mercredi. Les FSR ont confirmé leur présence, mais pas l'armée Soudanaise, malgré la rencontre entre des responsables américains et une délégation soudanaise le week-end dernier, en Arabie Saoudite.

FERMÉS DEPUIS SAMEDI DERNIER

La RD Congo et la Zambie conviennent de rouvrir leurs postes frontaliers

La Zambie et la République démocratique du Congo (RDC) se sont mises d'accord lundi dernier, pour la réouverture des postes frontaliers, fermés samedi dernier par la Zambie en réaction à la récente décision par la RDC d'interdire l'importation de certains produits. Cette décision a été prise lors d'une réunion bilatérale au niveau ministériel tenue à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga (sud-est), avec la participation du ministre du Commerce extérieur de la RDC Julien Paluku et du ministre zambien du Commerce et de l'Industrie, Chipoka Mulenga. Les deux parties sont convenues de rouvrir les postes fron-

taliers terrestres, qui avaient été fermés samedi par la Zambie. Les deux parties sont également convenues lundi d'accorder une dérogation spéciale de 30 jours afin de faciliter la transition et permettre aux acteurs concernés de s'ajuster aux nouvelles réglementations. La Zambie et la RDC dépendent jusque-là fortement du transport routier pour l'exportation des métaux dont le cuivre et le cobalt. La Zambie est une voie d'exportation clé pour la RDC, qui est le deuxième producteur mondial de cuivre en 2023. La région du Katanga dépend en grande partie des produits en provenance de la Zambie, rappellent des observateurs.

COLOMBIE

Une soixantaine de soldats séquestrés par des paysans

Une soixantaine de soldats colombiens sont retenus en otage depuis le week-end par des paysans, vraisemblablement influencés par une faction dissidente de l'ancienne guérilla des Farc, ont annoncé lundi dernier, les autorités. Les militaires sont retenus en otage par environ 650 paysans dans la zone rurale de San José del Guaviare (sud), a indiqué le maire de la ville, Willy Rodriguez, à Caracol Radio. Initialement, 100 soldats avaient été pris en otage, mais 40 ont recouvré la liberté au bout de quelques heures, a précisé une source au sein de l'armée. Le ministre de la Défense, Ivan Velasquez, a qualifié au cours du week-end l'incident de séquestration et attribué la responsabilité de l'enlèvement à un front dissident des anciennes Forces armées révo-

lutionnaires de Colombie (Farc) nommé Jorge Suarez Briceño. Ce front, qui n'a pas accepté l'accord de paix signé en 2016 par la guérilla marxiste des FARC, a entamé des négociations avec le gouvernement du président Gustavo Petro et consenti à un cessez-le-feu bilatéral en octobre 2023. Velasquez a fait savoir que la trêve pourrait être levée «s'il n'y a pas de véritable compromis de la part de ce groupe illégal». Dans les régions en conflit, comme le département de Guaviare, les forces armées se heurtent souvent aux paysans, notamment lors des opérations d'éradication des cultures de coca, dont les feuilles sont utilisées pour la production de la cocaïne. En avril, 34 soldats avaient été capturés puis relâchés dans le département du Meta (sud).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Beaumelle prépare déjà Watanga FC

Alors que le stage effectué par le Doyen des clubs algériens, le Mouloudia d'Alger, à Rennes en France tire à sa fin, le coach de la formation algéroise, prépare déjà son premier match de la saison et qui les opposera aux Libériens de Watanga FC pour le compte de la Ligue des champions d'Afrique. ...

Considérant cette confrontation comme très importante, le driver des Vert et Rouge pense qu'il faudrait être prêt à cent pour cent et se donner à fond pour remporter les trois points et débiter donc de fort belle manière cette confrontation. Le technicien français est pour le moment très satisfait du travail qui a été effectué sur place à Rennes, surtout que ses joueurs se sont donnés à fond que ce soit sur le plan physique ou tactique. Ça sera, en tout cas, un véritable test pour le MCA qui sait ce qui l'attendra lors de cette compétition très difficile, étant donné que l'équipe affrontera les meilleurs de l'Afrique et des clubs qui ont l'habitude de jouer à ce niveau, alors que les Algé-

rois ont été absents de cette compétition pour une très longue période. Le coach des champions d'Algérie comptera sur l'abattage de ses poulains pour bien entamer cette épreuve et pourquoi pas faire sensation dès ce premier match, sachant que l'objectif pour cette C1 est d'abord d'atteindre la phase des poules, avant de tenter d'aller le plus loin possible et pourquoi pas réussir la surprise, par exemple, d'atteindre le dernier carré, en attendant de s'habituer plus à cette compétition. Pour ce qui est de l'effectif du MCA, on apprend, ainsi, que le coach Beaumelle souhaite faire un autre recrutement en engageant un meneur de jeu, sachant que maintenant seul Tabti évolue à



ce poste, alors que Zograna et Draoui évoluent au même registre, à savoir, dans le rôle de relayeur et récupérateur. Il (Beaumelle) s'assit donc à table avec le président Hadj Redjem pour évoquer ce problème et

tenter de le solutionner, en trouvant un joueur qui répondrait au profil souhaité. De son côté, Kipré JR qui évolue au poste d'attaquant libre, a réussi ses débuts avec le MCA, en attendant le véritable test avec le premier match

de la Ligue des champions, où il devra être au rendez-vous pour tenter d'apporter de la percussive en attaque et remplacer le vide laissé par l'ancien international, Youcef Belaili.

Marouane A.

USMA

Le Camerounais Ateba en route vers Simba SC

L'attaquant international camerounais de l'USM Alger (Ligue 1 Mobilis de football) Lionel Ateba, va s'engager dans les prochaines heures avec le club tanzanien de Simba SC, après qu'un accord total a été trouvé entre les deux clubs, a indiqué lundi dernier, le site sportif Cfoot. «Ateba va signer dans les prochaines heures avec Simba SC pour deux saisons. Après six mois en Algérie, il va retrouver son compatriote Che Malone contre un montant de 200.000 dollars» précise la même source. Ateba (25 ans) avait rejoint l'USMA en janvier dernier pour un contrat de deux ans et demi, en provenance de Dynamo Douala. Il faisait partie de l'effectif de l'équipe du Cameroun, retenu pour la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire. Sous le maillot du club phare de Soutara, Ateba compte 19 apparitions pour un bilan d'un but et 8 passes décisives. La libération d'Ateba fait suite au recrutement de

trois joueurs étrangers cet été : le défenseur central congolais Kévin Mondeko, le milieu de terrain congolais Glody Likonza, et l'ailier gauche nigérian Wale Musa

Ali. La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé d'augmenter à 5 le nombre de joueurs étrangers à recruter par chaque club de la Ligue 1. Le club

algérois devrait également se passer des services du milieu de terrain malien Sékou Konaté et l'attaquant malien Abdoulaye Kanou.

MATCH AMICAL

Le Paradou AC bat NK Lokomotiva Zagreb

Le Paradou AC s'est imposé face au club croate de division 1 NK Lokomotiva Zagreb (3-2, mi-temps : 2-1), en match amical disputé lundi dernier, à Zagreb, dans le cadre du stage qu'effectue le club algérois en vue de la nouvelle saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis de football. Les trois buts du PAC ont été inscrits par Boulbina et Boulouden en première période, avant que Kouhili n'ajoute le troisième but après la pause. Il s'agit du deuxième test amical disputé par les Académiciens au cours de leur stage qui se déroule à Maribor (Slovénie), après le match nul jeudi dernier face à Al-Dhafra FC (Div.2/ Emirats arabes unis) (1-1). L'unique but du PAC a été inscrit par sa nouvelle recrue estivale Nassim Yettou. Ce stage en Slovénie intervient après un premier stage effectué à Alger sous la houlette du nouvel entraîneur tunisien Radhi Jaïdi, qui a succédé au Fran-

çais, Corentin Martins, parti rejoindre le CR Belouizdad. En matière de recrutement, le PAC a engagé jusque-là quatre nouvelles recrues : le gardien de but Abdelkader Morceli (ex-MC El-Bayadh), le défenseur libyen Thir Bin Amir (ex-Ahly Benghazi/ Libye), le milieu de terrain Nassim Yettou (ex-ES Sétif), et l'attaquant Mohamed Kosaï Djeïdjaâ (ex-NC Magra). En revanche, le PAC a accordé un bon de sortie au milieu offensif Yacine Titraoui, qui s'est engagé pour un contrat de 3 saisons (+ une saison en option), avec le club belge du Sporting Charleroi, alors que le défenseur Mohamed Réda Hamidi a rejoint JS Kabylie. Le PAC a bouclé la saison 2023-2024 à la sixième place en compagnie de la JS Kabylie, avec 42 points chacun, loin derrière le MC Alger (65 pts), sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire.

TENNIS

Les courts du Tennis Club de Bourouba opérationnels

Les courts du Tennis Club de Bourouba sont de nouveau opérationnels, après trois ans de fermeture, a annoncé lundi l'Office des Parcs des Sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (OPLA).

Cette réhabilitation est devenue possible grâce aux importants travaux de restauration et de modernisation, ayant concerné également les tribunes, les clôtures et l'éclairage.

Pour ce qui est des courts, et outre une nouvelle terre battue, «ils ont bénéficié de nouveaux filets», ainsi que d'un nouveau système d'irrigation, pour arroser les espaces verts avoisinants.

Un acquis supplémentaire pour la jeunesse de cette localité, connue pour son appréciation de cette discipline, grâce notamment au Tennis Club de Bachdjarah.

L'ES Sétif disputera trois matchs amicaux durant le stage qui se déroule en Tunisie, en vue de la nouvelle saison footballistique 2024-2025, dont le coup d'envoi sera donné le 21 septembre prochain, a indiqué lundi le directeur sportif du club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, Abdelkrim Bira. «Nous allons disputer trois matchs ici en Tunisie dans les prochains jours : deux à Hammam-Bourguiba et un autre à Tunis face au Club Africain, une manière de peaufiner notre préparation en vue du début du championnat. Il y aura d'autres tests en Algérie, ce qui va permettre à l'entraîneur Bendriss de dégager

l'équipe type», a indiqué le responsable sétifien dans une déclaration accordée à la page officielle Facebook de l'ESS. La délégation de l'ESS a rallié le 2 août dernier, la Tunisie pour un stage de trois semaines, en présence d'une vingtaine de joueurs, entre anciens et nouvelles recrues. «Après un premier stage effectué à Tikjda, nous avons rejoint la Tunisie pour accomplir deux cycles de préparation d'abord à Tabarka puis à Hammam-Bourguiba. L'équipe est en train de travailler dans les meilleures conditions pour réaliser une bonne saison, grâce aux moyens mis à notre disposition par notre SSPA/ Black

Eagles» a-t-il ajouté. La direction de l'Entente a confié la barre technique à l'enfant du club Réda Bendriss, qui a succédé au tunisien Ammar Souayah, dont le contrat n'a pas été prolongé. Sous la conduite de Souayah, le club sétifien a échoué à se qualifier à une compétition continentale, bouclant le précédent exercice à la 5e place au classement avec 48 points, à cinq longueurs du podium. Concernant l'opération de recrutement, la formation sétifienne n'a toujours pas présenté ses nouvelles recrues. L'ESS entame la nouvelle saison footballistique à domicile face au MC El-Bayadh.

ES SÉTIF

Trois matchs amicaux au menu

PÉTANQUE/JUBILÉ BRAHIM BELBAH À ORAN

La tripléte de Hassi Ameer vainqueur

La tripléte Lagraa, Bakhti et Hamza du club de Hassi Ameer d'Oran a remporté le tournoi jubilé seniors de l'ex-champion d'Algérie Brahim-Belbah de pétanque jeu court, qui s'est achevé, dimanche dernier, au boudrome de Sidi El Bachir d'Oran. En finale, la tripléte de Hassi Ameer s'est imposée face au club Elite boules d'Oran, composée de Khater, Touhami et Maarouf (13-9). La troisième place est revenue à l'équipe de Boufatis

et la 4e à celle de Gdyl. Selon les organisateurs, le niveau technique a été appréciable dans l'ensemble et l'ambiance a été très bonne, devant un nombreux public, qui a suivi la finale jusqu'à une heure tardive. Rappelons que le tournoi porte le nom de l'ex-joueur international Brahim Belbah, âgé de 54 ans, victime en 2022 d'un accident vasculaire cérébral (AVC), le contraignant à mettre fin à sa carrière sportive. Ce concours d'une semaine,

organisé par le club amateur Machaal Bendaoud de pétanque d'Oran, en collaboration avec la Ligue de wilaya des sports de boules, a enregistré la participation de 24 triplétes représentant différents clubs et associations sportives de la wilaya d'Oran. Les vainqueurs ont été récompensés par des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des membres de la fédération et d'anciens boulistes de l'Ouest du pays.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE

Manchester City visé par 115 infractions financières

Manchester City devrait être prochainement fixé sur son sort. Selon ESPN, l'audience du club mancunien pourrait se tenir à partir du 16 septembre, dans l'affaire concernant les 115 infractions financières des règles de la Premier League...

L'audience devrait durer près de deux mois et le verdict pourrait intervenir d'ici la fin de saison. En février 2023, la Premier League avait accusé Manchester City d'avoir enfreint les règles du fair-play financier à plus de 100 reprises pendant neuf saisons. L'instance avait lancé son enquête en décembre 2018 après les révélations du journal allemand Der Spiegel dans le cadre du Football leaks. Les fuites de documents pointaient du doigt des revenus de spon-

sorship surestimés, des règlements effectués par les propriétaires du club d'Abu Dhabi au lieu de sponsors, un salaire doublé de l'ancien entraîneur Roberto Mancini via un contact secret avec un club d'Abu Dhabi et le mépris des règles sur les approches des jeunes joueurs. De son côté, Manchester City a déjà nié fermement toutes les accusations et a aussi indiqué avoir des "preuves irréfutables" en vue de sa défense. En février 2020, à l'issue de premières allégations de violations des

règles du fair-play financier, Manchester City avait été banni des compétitions européennes par l'UEFA mais le Tribunal arbitral du sport était revenu ensuite sur la décision. Il n'y a pas de délai de prescription en Premier League et Manchester City est ainsi sous la menace de lourdes sanctions, allant de la déduction de points jusqu'à l'exclusion du championnat. En attendant, les hommes de Pep Guardiola ont décroché un nouveau trophée samedi dernier avec une victoi-



re dans le Community Shield. Citizens ont gagné à huit reprises la Premier League. Depuis le rachat du club, les

USA

Messi absent pour l'ouverture de la saison

Lionel Messi n'a pas été retenu par son entraîneur Gerardo Martino pour le match d'ouverture de son club, l'Inter Miami, contre le champion 2024 de la MLS, Columbus, en Leagues Cup, un tournoi réunissant des équipes de la MLS (Ligue nord-américaine) et du championnat du Mexique. Lionel Messi, 37 ans, n'est toujours pas rétabli de la blessure à la cheville droite subie en secon-

de période de la finale de la Copa America remportée par l'Argentine contre la Colombie début juillet. Il n'est pas revenu à l'entraînement depuis. L'Inter Miami est le tenant du titre de la Leagues Cup, un tournoi réunissant seize équipes avec phase de classement puis à élimination directe à partir des quarts de finale, créé en 2019 et dont c'est la quatrième édition.

Une offre à un milliard d'euros pour Vinicius Jr

Et si on avait trouvé le joueur qui valait un milliard? Jamais avare en folies, le fonds d'investissement d'Arabie saoudite (PIF), qui détient les plus gros clubs du championnat, se serait mis en tête d'amener Vinicius Jr en Saudi Pro League pendant le mercato estival. Pour cela, les Saoudiens auraient mis sur la table une offre d'un milliard d'euros, d'après Relevo, soit un salaire de 200 millions d'euros pendant cinq saisons. Un tel montant constitue tout bonnement 20 fois plus que ce que touche actuellement le Brésilien au Real Madrid. D'après le média espagnol, le joueur ne serait

d'ailleurs pas insensible à cette offre. ESPN, de son côté, table sur des chiffres différents, avec un salaire annuel de 350 millions d'euros, mais la démesure est identique. Mais en plus d'offrir un salaire mirobolant à l'ailier brésilien, l'Arabie saoudite devra l'arracher au Real Madrid, où Vinicius Jr a récemment prolongé jusqu'en 2027. En cas de désaccord avec Florentino Perez, toujours difficile en affaire, les Saoudiens pourraient compter sur la clause libératoire du joueur, qui s'élève à... un milliard d'euros. D'après ESPN, le Real Madrid n'accepterait aucun trans-

fert en-dessous de cette clause. A ce stade, il est surtout question de communication. Mais compte tenu de la folie saoudienne depuis quelques années, plus rien ne semble impossible. Pas même déboursier deux milliards d'euros, entre l'indemnité de transfert et le salaire, pour signer Vinicius Jr. Après Cristiano Ronaldo, Neymar, Sadio Mané ou encore Karim Benzema, l'Arabie saoudite rêverait bien de faire de la star auriverde la nouvelle tête de gondole de son championnat. Et comme à son habitude, le Royaume semble prêt à toutes les folies pour y parvenir.

GYMNASTIQUE AU SOL

L'appel de la fédération américaine rejeté par le TAS

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) ne reviendra pas sur sa décision d'attribuer à la gymnaste roumaine Ana Barbosu la médaille de bronze de l'épreuve de gymnastique au sol des Jeux de Paris au détriment de l'Américaine Jordan Chiles, a annoncé la Fédération américaine de gymnastique, qui entend explorer d'autres voies de recours. Le 5 août, au 9e jour des compétitions, l'Américaine était montée sur la troisième marche du podium au sol derrière la Brésilienne

Rebeca Andrade, sacrée championne olympique, et la superstar de la gym Simone Biles, médaillée d'argent. Ana Barbosu avait pourtant semblé obtenir une meilleure note qu'elle, mais à la suite d'une réclamation, la note de Chiles a été réévaluée à la hausse, lui permettant de dépasser la gymnaste roumaine. Le TAS a cependant considéré que le recours du camp américain auprès des juges avait été déposé hors délais, quatre secondes au-delà de la

minute réglementaire. Dans ces conditions, la réévaluation de la note de Chiles a été annulée et le CIO a réattribué le bronze à la Roumaine. USA Gymnastics, qui a saisi le Tribunal arbitral, a annoncé lundi dans un communiqué que son recours avait été rejeté. USA Gymnastics a été informée lundi dernier, par le tribunal arbitral du sport (TAS) que son règlement n'autorise pas qu'une sentence arbitrale soit réexaminée même si de nouveaux éléments pro-

bants sont présentés, écrit la Fédération. «Nous sommes profondément déçus par cette notification et continuerons d'explorer toutes les voies et processus d'appel possibles, y compris devant le Tribunal fédéral suisse, pour obtenir la bonne note, le bon classement et la médaille pour Jordan», ajoute USA Gymnastics, qui assure que le recours a été formé par Cécile Landi, l'entraîneuse de Biles et Jordan, 47 secondes après l'affichage du score de la gymnaste.

EN MATCH AMICAL

Le Barça sombre contre Monaco

Le FC Barcelone s'est incliné 3-0 face à l'AS Monaco lundi dernier, lors du dernier match de préparation du club catalan, à cinq jours de ses débuts en Liga. L'entraîneur allemand Hansi Flick dirigeait son premier match à domicile depuis sa nomination en mai, mais après de bons résultats lors de sa tournée américaine, dont une victoire face au Real Madrid, les Catalans se sont effondrés au Stade olympique à l'occasion du traditionnel Trophée de présaison Joan Gamper. A cinq jours de la première journée de la Ligue 1, Monaco, qui recevra Saint-Etienne, a montré une organisation très solide, dans un 4-4-2 novateur. Les Monégasques ont pris l'avantage en début de seconde période grâce au milieu sénégalais Lamine Camara (50e) avant que le buteur suisse Breel Embolo, bien servi par Takumi Minamino, ne double rapidement la mise d'une jolie balle piquée (57e). Côté catalan, Ilkay Gundogan est sorti après avoir reçu un coup à la tête, tandis que Flick a fait appel à la jeune star espagnole de l'Euro-2024, Lamine Yamal, pour tenter de redonner vie à un Barça sans idées. L'ailier de 17

ans s'est brièvement montré en jambes, mais les supporters ont fini par siffler leur équipe après que le jeune Christian Mawissa a inscrit le troisième but monégasque en fin de match (86e). Le FC Barcelone, qui cherche à reprendre le titre de champion d'Espagne à son grand rival le Real Madrid, entame sa campagne de Liga samedi par un déplacement difficile à Valence. Les Madrilènes de Carlo Ancelotti, qui ont réalisé le doublé championnat-Ligue des champions la saison dernière, entament leur campagne nationale dimanche contre Majorque, avec l'apport de la superstar française Kylian Mbappé.

AC MILAN

Le Brésilien Emerson Royal engagé

Le défenseur international brésilien Emerson Royal s'est engagé en faveur de l'AC Milan pour une durée de quatre ans, avec une année supplémentaire en option, en provenance de Tottenham, a annoncé le club lombard. Le latéral polyvalent de 25 ans a signé un contrat avec les Rossoneri jusqu'au 30 juin 2028 assortie d'une option pour une année supplémentaire, indique le club lombard dans un communiqué. L'indemnité du

transfert d'Emerson Royal, qui compte 10 sélections en équipe nationale, est estimée à un montant initial de 15 millions d'euros, plus deux millions d'euros de bonus. Formé à Ponte Preta et passé notamment par l'Atlético Mineiro, dans le championnat brésilien, Emerson Royal était arrivé à Tottenham le dernier jour du mercato estival en 2021. L'AC Milan entamera sa nouvelle campagne de championnat par la réception du Torino samedi soir.

INTER MILAN

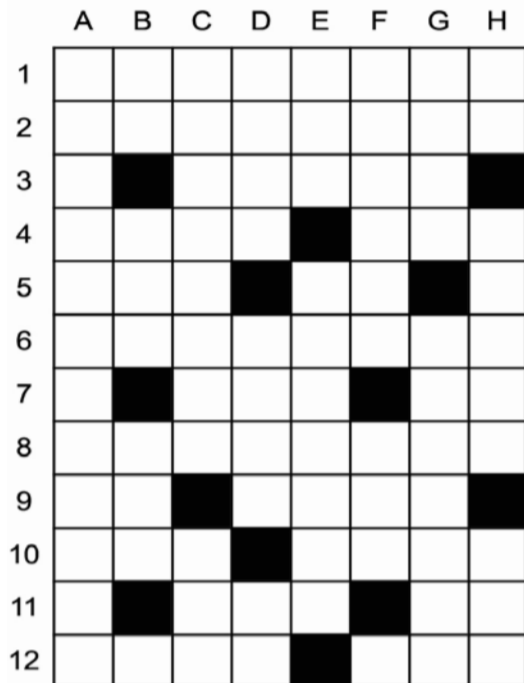
Lautaro Martinez prolonge jusqu'en 2029

Le capitaine et buteur de l'Inter Milan Lautaro Martinez a prolongé son contrat jusqu'en 2029, a annoncé le champion d'Italie en titre. L'Inter confirme qu'il est parvenu à un accord pour prolonger son contrat avec Lautaro Martinez. Le joueur de 26 ans a signé un contrat expirant le

30 juin 2029, a indiqué le club lombard dans son communiqué. Les négociations pour prolonger le contrat de l'Argentin, meilleur buteur du championnat 2023-24, avaient débuté à l'automne 2023. Champion du monde avec l'Argentine en 2022, Martinez évolue depuis

2018 à l'Inter, club pour lequel il a marqué 103 buts toutes compétitions confondues, dont 24 en championnat la saison dernière. Il a remporté avec le club nerazzurro deux titres de champion d'Italie (2021, 2024) et deux éditions de la Coupe d'Italie (2022, 2023).

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Un homme qui traîne souvent dans les fonds.
- B. Expression d'indignation. Type même de l'avare. Réponse positive.
- C. Coupés au bout. En ce bas monde.
- D. Fit des vers. Sorti de quelque part. Qu'il faut réparer, si possible.
- E. Chacun peut y créer son site. Obligation de paiement.
- F. Légiste musulman. Ouverture bretonne.
- G. Jouer son va-tout. Qui en sort entier.
- H. Il roule sur la piste. Pris par le froid. Supplice perçant.

HORIZONTALEMENT

- 1. Domaine de Robin des Bois.
- 2. Tricheuse.
- 3. Poisson d'eau douce.
- 4. Invita. Paysage de dunes.
- 5. Le cri de celui qui force. Petite mesure.
- 6. Ensemble d'objets parfois encombrants.
- 7. Sur la boussole. Parvenu jusqu'à nous grâce à la mère.
- 8. Numérotés lors d'une course.
- 9. Un peu d'eau. Mise en liaison.
- 10. Trois à Rome. Terrain à défendre.
- 11. Il fut fidèle à Fidel. Conclusion enfantine.
- 12. Monarques. Il manque de finesse quand il est gris.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRO-GRAMME ÉTABLI	HOMME DE COUR	CHE-MINÉES	PLAN-TIGRADE	FOIE GRAS EN GELÉE	SUPPOSÉ	
ASCEN-SEURS	BOU-LEVERSE	ARTICLE CON-TRACTÉ	SPORT À L'ÉCOLE	AUBURN	ELLES COURENT AVEC UN TEMOIN	
IMPRES-SION DE SOI						
GOMME DE ROUE		DONNES UN COUP D'ÉPONGE				
DE VÉ-RITABLES MENACES EN L'AIR			TOTALE-MENT IMPOS-SIBLE			
TUBE						
TEMPS ÉCOULÉ DEPUIS LA NAISSANCE	OUTILS À TRACER DES ANGLES DROITS				C'EST AVANT MIDI	
					SALUT !	
IL PEUT ÊTRE DÉCISIF AU TENNIS	RONGÉS PAR LES ÉLÉMENTS				ACCUEIL-LIT FROLDÉMENT LE FILM	C'EST LE NID DES OISEAUX DE PROIE
		AU-DESSUS DU SOL	FIS DES PASSES	AFFRAN-CHIS	DERNIÈRE DE LA GAMME	
		ANI-MATION	CORDE À LANCER	CARMIN OU VER-MILLON	ADJECTIF POSSESSIF	
RÉHA-BILITER						
PER-ROQUET		AUCUN E-MAIL SANS ELLE !				
		CONNU				
DOMP-TEUR						
ENNEMI DE GRANT		LE BON EST SOUMIS À DES RÉGLES				
ENTRE SUD ET OUEST			N'HÉSITES PAS À PRENDRE DES INITIATIVES			



SUDOKU

1				9				
			6			4	9	
7		3	1					
5	2	8					3	
			7		1			
	1					9	8	6
					7	6		3
	5	2			4			
				2				8

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ASDIC AVENT CASSIS DEDICACE GASPILLER ILLUMINER ISBA LAGOPEDE LUSTRE
 MAESTRIA MIXEUR MIXTE NEANT NECESSITE OPERA PERS POUSSIERE RECIDIVE
 RESOUDRE SMOG SOLDES SYNOPSIS TAEI VITAMINE

P	E	R	S	T	N	A	E	N	R	R	N
O	C	A	S	E	V	R	L	E	E	E	E
U	A	I	Y	E	D	A	L	G	C	N	C
S	C	R	N	U	G	L	R	O	I	I	E
S	I	T	O	O	I	U	O	M	D	M	S
I	D	S	P	P	E	S	A	S	I	U	S
E	E	E	S	X	E	T	A	X	V	L	I
R	D	A	I	A	I	R	T	A	E	L	T
E	G	M	S	V	C	E	A	B	S	I	E

4^E FORUM DU LIVRE, UNE COMMÉMORATION DU 20-AOÛT-1955

Plusieurs manifestations culturelles prévues

Le 24^e Forum du livre est consacré à la commémoration des événements du 20 août 1955 en Algérie...

Ce forum du livre revient en 2024 avec un riche programme sur l'Histoire. Organisé par le ministère de la Culture, cet événement culturel, désormais bien ancré dans le paysage littéraire, s'étend sur plusieurs wilayas du pays, et offre un cadre enrichissant où lecteurs, écrivains, et éditeurs peuvent se rencontrer, échanger, et s'épanouir. Le forum n'est pas seulement un rendez-vous pour les passionnés de la lecture, mais aussi un véritable espace d'interactions et de découvertes littéraires qui favorise la promotion de la culture à travers tout le pays. Le programme, récemment mis en ligne par le ministère de la Culture et des Arts, annonce une exposition documentaire à l'occasion de la Journée du Moudjahid, pour commémorer les événements du 20 août 1955-1956. Et une lecture du livre «Au service du peuple algérien» qui sera présentée par le professeur Rachid Khattab. L'évènement se déroule à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, qui abritera également, les 19 et 20 août prochains, des rencontres littéraires dédiées à l'Histoire. Le poète Ibrahim Kara Ali déclamera «Alfiyet El Djazair» et des



hommages seront rendus au moudjahid Ahmed Douzi, auteur d'un livre sur l'histoire de la Révolution, et à la poétesse et moudjahida Zakia Bougras. Dans le sud, la wilaya de Tamanrasset accueillera, du 15 au 20 août, une série d'événements à la bibliothèque principale «Bradī Ahmed». Le programme inclut une expo-

sition de livres historiques, ainsi qu'une exposition de photos des moudjahidine, en collaboration avec le Musée du Moudjahid. Des chants patriotiques seront également à l'honneur, accompagnés de projections de documentaires sur les événements du 20 août 1955, dont le film «Les attaques du Nord Constantinien

du 20 août 1955». Une autre projection mettra en lumière la gloire de la marine algérienne à l'époque ottomane. Du 18 au 20 août, la maison de la culture de la wilaya de Sétif sera le cadre de plusieurs événements. On y découvrira une exposition de photos et de films documentaires, et une exposition de livres et de photos historiques, accompagnée de chants patriotiques. Le 18 août, l'historien et écrivain Hajeb Cheikh animera une conférence sur son livre «Histoire de l'Algérie», suivie d'une séance de dédicaces. Le 19 août, le réalisateur Mustapha Abderrahmane présentera 3 films historiques. Ce même jour, le Musée Archéologique de Sétif accueillera des lectures des nouvelles œuvres du poète Lahcen El Wahidi, intitulée «De la sève de mon pays», et du recueil «Ma nation» du poète Nouredine Qelati, ainsi qu'une séance de dédicaces pour diverses nouvelles parutions littéraires et historiques. Le 20 août, la bibliothèque principale «Abou El Kacem Saad Allah» de Saïda accueillera une conférence sur la Journée du Moudjahid et le Congrès de la Soummam, animée par l'historien Saïd Qasim. Cette journée inclura également une lecture du livre historique «L'Africain, artisan de l'épopée de Fazzouza, des hommes et des montagnes» de l'écrivain Mohamed Haidar.

14^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE D'ALEXANDRIE

Le Théâtre régional de Guelma y participera, avec la pièce «Cassette»

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER DU 24 AU 30 NOVEMBRE

Début des inscriptions

Les inscriptions qui ont débuté le 27 juillet dernier se poursuivront jusqu'au 27 août via le site officiel du festival. Le commissaire du Festival international du cinéma d'Alger, Hatim Mehdi Benaïssa, réaffirme l'engagement du festival à attirer des œuvres cinématographiques distinctives à partager avec le public et à offrir une expérience cinématographique unique célébrant la diversité culturelle. Avec l'engagement ferme de l'Algérie à soutenir la cause palestinienne et le peuple palestinien frère dans sa lutte juste et inébranlable contre la brutalité sioniste, le festival consacrera des activités, des événements spéciaux autour du cinéma palestinien, fort de la conviction que le cinéma est un outil puissant de transmission de l'histoire humaine, de promouvoir la communication entre les peuples et de transmettre leur résistance à toutes formes de violence et de pratiques coloniales barbares. Le festival mettra à l'honneur des personnalités et des institutions palestiniennes qui œuvrent courageusement pour faire entendre la voix de la justice, qui seront révélées prochainement. Le festival continue de contribuer à la création d'opportunités pour développer et enrichir l'industrie cinématographique locale et internationale et à célébrer la diversité des visions cinématographiques. Le festival a commencé à travailler avec une équipe pour développer un programme cinématographique riche, avec des films reflétant différentes cultures et pour organiser des ateliers et des sessions de discussion renforçant la valeur du festival en tant qu'étape importante sur la scène cinématographique internationale.

La pièce «Cassette», produite par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma (TRG), a été retenue pour représenter l'Algérie au 14^{ème} Festival international du théâtre d'Alexandrie (Egypte) prévu du 20 au 26 septembre 2024, a indiqué, lundi dernier, le directeur de cette institution culturelle, Halim Rahmouni. Ce dernier a précisé, dans une déclaration à l'APS, que le TRG Mahmoud-Triki a reçu une correspondance du ministère de la Culture et des Arts en

vue de participer, avec l'œuvre «Cassette», au Festival international d'Alexandrie qui réunira 13 pays devant présenter 14 pièces. La pièce, produite par le TRG en 2023, sera présentée sur les planches de 3 théâtres de la ville égyptienne d'Alexandrie afin de faire découvrir au plus grand nombre possible d'amateurs du 4^{ème} art cette pièce mise en scène par Fakhreddine Lounis et interprétée par 7 comédiens. Cette œuvre, une adaptation de la pièce «Le

voyage de Handala, de l'inattention à la vigilance» du défunt dramaturge syrien Saadallah Wannous (1941-1997), raconte la détresse d'El-Hadi (personnage principal) qui ne parvient pas à s'intégrer dans la société et se retrouve emprisonné sans connaître la raison de son incarcération. Libéré, il se retrouve rejeté par sa femme et sa famille et se lance dans une quête éperdue de vérité... pour découvrir, au final, qu'il est lui-même la cause de ce qui lui arrive.

SPECTACLE POUR ENFANTS WASSIYAT DIMNA

Quatre représentations au TNA

Jusqu'à jeudi prochain, le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi propose une série de quatre représentations de Wassiyat Dimna, qui ont lieu à 17h00. Cette pièce est interprétée par les 20 enfants-comédiens de la première promotion de l'Ecole Hdidouane du TNA, dédiée au théâtre pour enfants (2021-2024). Wassiyat Dimna, mise en scène la première fois au milieu des années 1990, est une adaptation de Hocine Nadhir, d'après l'œuvre Kalila wa Dimna d'Ibn Al-Muqaffa.

Articulée autour de neuf tableaux, l'intrigue se déroule dans une forêt et met en avant les valeurs de bonté et de solidarité. Ce spectacle illustre la sagesse selon laquelle le bonheur ne peut se faire au détriment des autres. Ainsi, Dimna reçoit la punition qui lui est due. Il comporte également un tableau, en hommage à la Palestine et aux enfants de Ghaza. Pour rappel, l'école Hdidouane, lancée en 2021 par le TNA à l'initiative de la comédienne Nidhal El Djazaïri, a offert une formation artis-

tique à environ 20 enfants, âgés de 7 à 17 ans, couvrant des disciplines telles que l'expression corporelle, le jeu d'acteur et l'éducation vocale, sur une période de trois ans. Une cérémonie de remise de diplômes de cette première promotion, qui porte le nom du défunt comédien et metteur en scène Ahmed Benaïssa, s'est tenue le 31 juillet dernier, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. Et c'est au cours de cet événement que Wassiyat Dimna a été présentée.

28^E ÉDITION DU FESTIVAL DE RHODE ISLAND

Le film Algiers remporte le prix du meilleur long métrage

Le premier long métrage du réalisateur Chakib Taleb Bendiab, «Algiers» a remporté le prix du meilleur long métrage, lors du 28^{ème} Festival du film de Rhode Island qui s'est tenu du 6 au 11 août. Le synopsis du film revient sur l'histoire d'une petite fille kidnappée, donnant naissance à une tension des plus pesantes et une suspicion légitime, dans toute la ville. Au centre du récit, se trouvent Dounia, une psychiatre qualifiée, et Sami, un

inspecteur de police engagé, qui naviguent ensemble dans les ombres obsédantes du passé de l'Algérie pour percer le mystère de la disparition de la petite fille. Écrit et réalisé par Bendiab, le casting du film en question regroupe une belle brochette d'actrices et d'acteurs professionnels tels que Meriem Medjkane, Nabil Asli, Chahrazad Kracheni, Hichem Mesbah, Slimane Benouari et Ali Namous. Alger est produit par Khaled Chikhi et

Yasmine Dhoukar, avec une production exécutive de la cinéaste canadienne Patricia Chica. La photographie est signée Ikbal Arafat, lequel a remporté le prix de la meilleure photographie en 2018 au Festival international du film Satisfied Eye pour Black Spirit. Le film est monté par Bendiab et Fouad Benhammou et est distribué à l'international par MAD World et dans les territoires arabophones par MAD Distribution.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:28	DOHR 12:53	ASR 16:38	MAGHREB 19:43	ISHA 21:17
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

FAMINE DANS LE MONDE

L'ALGÉRIE ALIGNÉE SUR L'OCCIDENT, LE MAROC DANS LE ROUGE

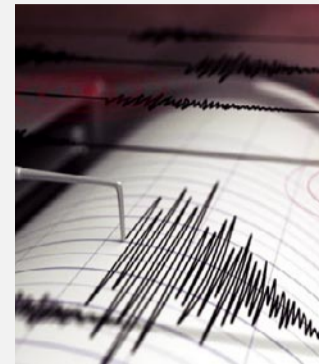
L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture vient de publier la carte mondiale de la famine. L'Algérie, en blanc, est alignée sur les pays occidentaux, tandis que le Maroc est dans le rouge, placé parmi les États dont les populations souffrent de malnutrition. Par ailleurs, la carte de la FAO sépare clairement le Sahara occidental

du royaume marocain, confirmant l'illégalité de la dernière décision du président français de reconnaître implicitement la souveraineté du Maroc sur les territoires sahraouis occupés. L'Algérie a enregistré des avancées monumentales en matière de sécurité alimentaire et hydrique, assurant une production céréalière importante et réalisant de nom-

breuses stations de dessalement le long de la côte pour faire face aux besoins du pays en eau. Au Maroc, un économiste de renom a expliqué, récemment, que ce pays n'avait ni la maîtrise technologique ni les moyens financiers pour opter pour cette solution adoptée par le voisin de l'Est dès le début des années 2000.

SÉISME

UNE SECOUSSE TELLURIQUE DE MAGNITUDE 3,9 DEGRÉS À SÉTIF



Une secousse tellurique a été ressentie par les habitants de la wilaya de Sétif très tôt hier. C'est ce qui ressort d'un communiqué émis par le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique, le CRAAG. En effet, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique a fait savoir que la terre a de nouveau tremblé en Algérie. L'épicentre de ce tremblement de terre a été localisé à 2 kilomètres du sud-ouest de la commune de Beni Aziz, dans la wilaya de Sétif. «Le CRAAG a enregistré une secousse le 13 août 2024 à 03 h 38 de magnitude 3.9 localisée à 2 km au sud-ouest de Beni Aziz (Sétif)», lit-on dans le communiqué mis en ligne par le CRAAG sur son site officiel. Par ailleurs, le CRAAG, de même que la Protection civile, n'ont signalé aucun dégât majeur enregistré dans la wilaya de Sétif, en raison de ce séisme. Pour rappel, ces derniers jours, l'Algérie fait état d'au moins un tremblement de terre par semaine. Le plus récent a été enregistré dans la wilaya de Béjaïa, notamment dans la commune de Darguina. En effet, le 6 août dernier, le CRAAG avait signalé une secousse de magnitude de 3.2 degrés. Deux autres tremblements de terre ont été ressentis depuis le début de ce mois d'août 2024, à Médéa et Tipaza, de magnitude 4.2 et 3.2 degrés sur l'échelle de Richter, respectivement.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 14 AOÛT 2024 // N°879 // PRIX 20 DA

ELLE SÉVISSAIT À BIRKHADEM

Une bande semant la terreur neutralisée

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la Sûreté de la Circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, ont procédé au démantèlement d'une bande qui semait la terreur parmi les habitants de Birkhadem, et à la saisie d'armes blanches de différentes catégories, a indiqué hier un communiqué de ces services.

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la Circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, «ont arrêté 15 suspects, dont des repris de justice, qui activaient au sein d'une bande semant la terreur parmi les habitants de Birkhadem, outre la saisie d'armes blanches de différentes catégories», précise le communiqué. L'opération a été enclenchée «après la réception d'un appel au niveau du centre de commandement et de contrôle de la Sûreté de la wilaya d'Alger via le numéro vert 48-15



signalant une violente rixe avec des armes blanches prohibées, des produits pyrotech-

niques et des bâtons entre un groupe d'individus et des repris de justice au niveau

d'un quartier de la commune de Birkhadem, ayant fait plusieurs blessés», ajoute la même source. Suite à cet appel, les éléments de la brigade mobile se sont rendus sur place, où «15 suspects ont été arrêtés, et 11 armes blanches de différentes catégories et tailles, 3 bâtons et des produits pyrotechniques ont été saisis». Après achèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour «constitution d'une bande semant la terreur, rixe sur la voie publique avec des armes blanches prohibées, et atteinte à l'ordre public».

AUCUNE PERSONNE N'A ÉTÉ BLESSÉE

UN INCENDIE AU CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE

Le consulat général d'Algérie a été victime d'un incendie, dans la nuit de lundi à mardi, selon ce que rapportait, hier, le site d'information suisse 20 Minutes, précisant que l'alarme a été déclenchée à 1h34. À leur arrivée sur place, au 308 bis de la route de Lausanne, à Bellevue, «nous avons vu des flammes sortir par la fenêtre», relate le premier lieutenant Nicolas Millot, officier de communication du service d'incendie et de secours (SIS), cité par le même média. «Le sinistre a éclaté dans une cuisine au rez-de-chaussée. Nous avons évacué deux occupants des lieux, qui étaient au premier étage». Ces personnes n'ont pas été blessées», a-t-il ajouté. Une enquête devra déterminer les éléments à l'origine de l'incident. Après de nombreuses vérifications pour éviter la propagation du feu, les pompiers ont levé leur dispositif à 4h51.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Début de la réception des demandes d'accréditation de la presse nationale et étrangère

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a entamé la réception des demandes d'accréditation de la presse nationale et étrangère accréditée de manière permanente en Algérie, en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre, a indiqué, un communiqué du ministère de la Communication. L'opération de réception des demandes de la presse nationale et étrangère accréditée en Algérie de manière permanente se

poursuivra jusqu'à dimanche 18 août 2024, précise la même source. A cet effet, les concernés par la couverture de cet événement sont invités à télécharger le formulaire dédié aux élections depuis le site du ministère de la Communication sur: www.ministère-communication.gov.dz. Le dossier d'inscription est constitué d'une copie de la carte d'identité nationale biométrique ou du passeport et d'une demande d'ordre de mission pour la

couverture des élections (pour la presse nationale). Les médias nationaux doivent accompagner leurs dossiers d'une liste nominative des journalistes et techniciens à accréditer, portant cachet de l'institution et signature du responsable direct. Les dossiers complets doivent être déposés au niveau du ministère de la communication ou envoyés à l'adresse électronique suivante: d.media@ministerecommunication.gov.dz.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

45 MORTS ET 2 038 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quarante-cinq (45) personnes sont décédées et 2038 autres ont été blessées dans 1611 accidents de la route survenus durant la période du 4 au 10 août à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré

dans la wilaya de Mostaganem où 6 personnes sont mortes et 77 autres ont été blessées, suite à 65 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2107 incendies

urbains, industriels et divers, dont les plus importants à Alger, Blida et Constantine. En outre, 5360 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 428 personnes en situation de danger et l'exécution de 4686 opérations diverses d'assistance.

